



RAPPORT DE LA QUARANTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

21 juillet 2020

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2020



Rapport de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA est
publié sous licence Creative Commons.

Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)

(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>)

Basée sur une oeuvre qui se trouve sur le site www.iica.int

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité,
le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site web
de l'Institut : [http:// www.iica.int](http://www.iica.int).

Coordination éditoriale : Patricia Ross et Silvia Gutiérrez

Traduction : Elisabeth Roure

Conception graphique : Carlos Umaña

Conception de la couverture : Carlos Umaña

Impression : Imprimerie de l'IICA

Rapport de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif / Institut
interaméricain de coopération pour l'agriculture. – San José, C.R. :
IICA, 2020.

98 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels / IICA,
ISSN 1018-7103; no. 105)

ISBN: 978-92-9248-891-8

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisation internationale
3. Aide technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS
E14

DEWEY
338.181

San José, Costa Rica
2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION	7
Séance préparatoire	9
Séance plénière	13
Séance privée	29
Séance plénière	35
Séance de clôture	43
RÉSOLUTIONS	45
SIGNATURE DU RAPPORT	71
ANNEXES	75
Annexe 1. Ordre du jour.....	77
Annexe 2. Liste des participants.....	79
Annexe 3. Personnel de la réunion	93

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

**PROCÈS-VERBAL DE LA QUARANTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU
COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

La Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément à ce que stipulent le Règlement du Comité exécutif et la résolution n° 657 de cet organe de direction de l'Institut, en mode virtuel cette fois-ci.

Les États membres qui forment le Comité exécutif de 2020 sont les suivants : Argentine, Bahamas, Bolivie, Costa Rica, États-Unis, Guyana, Haïti, Nicaragua, Panama, Paraguay, Uruguay et Venezuela.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 *Ouverture*

0.1.1 La séance préparatoire de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) débute le 21 juillet 2020 à 8h00, virtuellement, depuis la Sala Magna (salons États-Unis et Canada) du Siège de l'Institut. Monsieur Michael Pintard, Ministre de l'Agriculture et des Ressources marines des Bahamas préside, puisque son pays occupe actuellement la présidence du Comité exécutif.

0.1.2 Le directeur général de l'IICA souhaite une cordiale bienvenue aux participants. Il explique que la réunion se tient virtuellement en raison de l'urgence sanitaire mondiale due à la pandémie de la maladie causée par le

coronavirus 2019 (COVID-19), ce qui a été approuvé par la majorité qualifiée des États membres du Comité.

0.1.3 Le président indique ensuite que des représentants de onze des États membres qui font partie du Comité exécutif 2020 sont présents à la réunion et que 19 pays membres de l'Institut y participent en tant qu'observateurs.

0.2 Accords

0.2.1 Élection du président et du rapporteur de la réunion

0.2.1.1 Les représentants des États membres du Comité exécutif élisent à l'unanimité au poste de Président de la réunion, Monsieur Carlos María Uriarte, Ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche de l'Uruguay, proposé par le représentant de l'Argentine.

0.2.1.2 Puis le secrétaire technique propose aux États membres du Comité que, du fait du caractère virtuel de la réunion et de la présence au siège de l'IICA de la délégation costaricienne, le pays occupe le poste de rapporteur en la personne de Monsieur Edgar Mata, directeur exécutif du Secrétariat exécutif de planification sectorielle agricole (SEPSA). La proposition est acceptée à l'unanimité.

0.2.1.3 Le bureau est ainsi constitué :

Président :	Carlos María Uriarte
Rapporteur :	Edgar Mata
Secrétaire <i>ex officio</i> :	Manuel Otero

0.2.2 Programme de la réunion

0.2.2.1 Le président soumet aux représentants le programme provisoire de travail qui figure au document n ° 705 (20), qui est approuvé sans modifications.

0.2.2.2 Le président indique que les documents de travail et d'information de la réunion ont été mis à la disposition des États membres sous format électronique, au moyen du système en ligne du Comité exécutif, en versions espagnole et anglaise.

0.2.3 Groupes de travail

0.2.3.1 Il est convenu de ne pas former de groupes de travail mais de traiter toutes les questions en plénière.

0.2.4 Durée de la réunion

0.2.4.1 Il est convenu de terminer les travaux de la réunion le mardi 21 juillet 2020 à midi.

0.2.5 Droit de vote des pays

0.2.5.1 Le président demande au conseiller juridique d'expliquer la portée et l'application des normes sur le droit de vote pendant les réunions du Comité exécutif, conformément aux dispositions de son règlement et aux autres dispositions qui règlent ce droit.

0.2.5.2 Le conseiller juridique explique les dispositions sur le droit de vote du chapitre IX du Règlement du Comité exécutif et de l'article 24 de la Convention sur l'IICA. Il précise que, parmi les membres du Comité exécutif, seule la Bolivie accuse un retard de paiement comme prévu par cet article, mais que des conversations sont en cours avec le directeur général en vue de recouvrer les arriérés de quotes-parts. Il recommande, par conséquent, que les pays permettent à la Bolivie d'exercer son droit de vote pendant la réunion. Les États membres du Comité exécutif accueillent favorablement cette recommandation.

0.2.6 Lettres de créance

0.2.6.1 Le secrétaire technique indique que toutes les délégations présentes des États membres qui font partie du Comité exécutif sont dûment accréditées par les lettres de créance correspondantes, délivrées par les autorités compétentes de chaque pays.

0.2.6.2 En outre, il signale que 19 États membres de l'Institut participent à la réunion en qualité d'observateurs : Antigua-et-Barbuda, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Dominique, Équateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou, République Dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname et Trinité-

et-Tobago. Il ajoute que l'Espagne participe à la réunion en tant que pays associé de l'IICA, ainsi que les pays observateurs permanents suivants : la Chine, la France, la Russie et la Turquie.

0.3 Clôture

0.3.1 La séance préparatoire de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 21 juillet 2020 à 8h39.

SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 Ouverture

1.1.1 La séance plénière de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 21 juillet 2020 à 8h40, sous la présidence du représentant de l'Uruguay.

1.2 Les défis de la nouvelle coopération technique : l'esprit du 42

1.2.1 Introduction : Les défis pour l'IICA : l'esprit du 42

1.2.1.1 Le directeur général souhaite à nouveau la bienvenue aux représentants des États membres, des pays observateurs permanents, des organismes internationaux, aux invités spéciaux, au personnel de l'Institut et aux autres participants à cette réunion du Comité exécutif.

1.2.1.2 Il souligne que pour l'IICA c'est une étape historique que de tenir pour la première fois une réunion ordinaire virtuelle du Comité exécutif, en raison de la pandémie mondiale de la maladie causée par le coronavirus 2019 (COVID-19). Il précise que cette pandémie a provoqué une crise socioéconomique sans précédent qui a mis en évidence le caractère stratégique et la résilience du secteur agricole, souvent méprisé et qui n'a pas eu la place qu'il mérite dans les programmes publics.

1.2.1.3 Il ajoute que l'on considère l'agriculture comme un secteur indispensable au développement, car elle joue un rôle important pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que pour la création d'emplois de qualité et de devises. Selon lui, il est nécessaire d'en promouvoir l'interaction avec la science et la technologie.

1.2.1.4 Il souligne que la pandémie a obligé à redéfinir les bases de la coopération multilatérale et à reconfigurer les stratégies des organismes internationaux comme l'IICA, dont les actions doivent être plus liées aux problèmes réels des pays et offrir des solutions efficaces et rapides à leurs demandes et à leurs besoins.

1.2.1.5 Il demande que soit repris l'esprit de 1942, au moment où l'Institut a été fondé, en des temps de guerre et d'incertitude, et où la coopération technique a joué un rôle essentiel pour fournir des matières premières pour la reconstruction du monde. Il souligne que, face à la pandémie, un IICA virtuel s'est mis en place, qui a réussi à bien se connecter avec les problèmes de la ruralité et à répondre aux besoins des gouvernements, tout en cherchant à apporter des réponses efficaces en temps opportun. Il souligne que l'Institut a soutenu et stimulé le commerce régional et intra régional, qu'il a contribué à garantir l'approvisionnement en produits alimentaires et qu'il a aidé à établir des accords en vue de créer des protocoles susceptibles de permettre le fonctionnement des chaînes de valeur, particulièrement en soutenant l'agriculture familiale.

1.2.1.6 Il fait ensuite référence à deux partenariats récemment créés pour favoriser le développement des secteurs rural et agricole : a) l'accord avec Agriculture de précision pour le développement (PAD), une fondation dirigée par Michael Kremer, Prix Nobel d'économie 2019, avec laquelle il sera possible de promouvoir une révolution agricole numérique ; et b) la mise en marche d'un programme continental pour la santé des sols, pour lequel les conseils de Rattan Lal, lauréat du Prix mondial de l'alimentation 2020, seront précieux. Rattan Lal a récemment été nommé Ambassadeur de bonne volonté de l'IICA, et reçu la distinction de la Chaire de l'IICA.

1.2.1.7 Il indique que, dans le contexte de la pandémie, l'Institut a approfondi son processus de transformation, grâce à un ensemble de réformes nécessaires à une époque extraordinaire demandant des organismes extrêmement efficaces et transparents qui entreprennent plus d'actions avec des ressources limitées. Ce processus de transformation institutionnelle s'achèvera en 2022, lorsque l'IICA fêtera ses 80 ans d'histoire construite avec l'aide de tous ses pays membres.

1.2.2 Message du président du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)

1.2.2.1 Monsieur Osmar Benítez, Ministre de l'Agriculture de la République Dominicaine, se félicite de la tenue de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif, dont le débat est axé sur les grands défis que l'agriculture, l'alimentation et la sécurité alimentaire doivent relever dans les Amériques et dans le monde, ainsi que sur les enjeux de la coopération technique liée à ces questions.

1.2.2.2 Il précise que, dans le cadre actuel de la crise de santé publique, les gouvernements doivent garantir la sécurité alimentaire au moyen de politiques publiques susceptibles de faciliter l'action des agriculteurs. Il ajoute que les partenariats public-privé sont nécessaires pour consolider les systèmes de production et garantir que les chaînes de distributions offrent un accès à des aliments sains et de qualité. Il insiste, par exemple, sur les actions menées en République Dominicaine pour motiver les agriculteurs à continuer de produire des aliments, apportant ainsi des revenus, la sécurité et la stabilité à leurs familles.

1.2.2.3 Enfin, il souligne qu'il faut analyser les bases de l'IICA pour garantir l'approvisionnement en aliments, le commerce et la sécurité alimentaire, grâce aux efforts de tous.

1.2.3 Les défis de la nouvelle coopération technique

1.2.3.1 Madame Rebeca Grynspan, Secrétaire générale du Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), indique que, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, l'Institut a prouvé qu'il se maintient à l'avant-garde dans l'agriculture, la vie rurale et l'alimentation. Elle souligne aussi que les organismes internationaux ont renforcé leur rôle et leur pouvoir de mobilisation pour organiser des dialogues dans les domaines techniques et politiques, en cherchant à surmonter la crise et à créer un impressionnant réseau international. Elle ajoute que, devant un scénario international où prévalent les réactions nationales, voire nationalistes, face à un problème mondial, les pays doivent s'exprimer en faveur du multilatéralisme.

1.2.3.2 Elle souligne qu'au XXIème siècle, la coopération internationale doit être proposée d'une manière plus horizontale, afin de permettre la construction collective de solutions face aux effets de la pandémie. Et elle affirme que de nouveaux écosystèmes de coopération internationale doivent être mis au point, où tous devraient être coopérants et fournisseurs de savoir et d'expérience ; c'est dans cet esprit que la SEGIB et l'IICA œuvrent ensemble.

1.2.3.3 Selon elle, les organismes internationaux doivent servir de réseaux, puisque les ressources ne permettent pas de résoudre unilatéralement les problèmes. Elle ajoute qu'en ces temps difficiles, ces organismes doivent susciter l'espoir et orienter les efforts multilatéraux afin de transformer la réalité, de

parvenir à une plus grande équité et de promouvoir le développement durable.

1.2.4 État de la sécurité alimentaire dans les Amériques

1.2.4.1 Monsieur Cassio Luisselli, membre du Conseil consultatif pour la sécurité alimentaire des Amériques, dit que le mot clé de la sécurité alimentaire est l'“accès” qui est vital pour offrir les niveaux minimums d'alimentation et de nutrition qui permettent une vie saine et productive de manière durable dans le temps.

1.2.4.2 Il indique que l'Amérique Latine et les Caraïbes (ALC) ont des problèmes de sécurité alimentaire à cause de la disparité de la répartition de la richesse dans la majorité des pays. Il signale qu'au cours de ces deux dernières années, les conditions économiques de la région ont affecté les progrès atteints en matière de sécurité alimentaire, situation qui peut encore considérablement s'aggraver à cause de la pandémie actuelle. Néanmoins, il ajoute que l'ALC est la région qui possède le plus grand potentiel agricole au monde et qu'elle a de nombreuses possibilités et capacités, en particulier des terres fertiles, la biodiversité et une bonne dotation en eau, qui sont les conditions nécessaires pour la sécurité alimentaire des pays et pour contribuer à l'alimentation mondiale.

1.2.4.3 Il précise que le phénomène se manifeste différemment selon les sous-régions. En effet, la sous-région qui dispose du plus grand potentiel de production agricole est celle de l'Amérique du Sud atlantique, car le Brésil et l'Argentine sont les principales puissances agroalimentaires de l'ALC. Le Brésil, ajoute-t-il, est le quatrième producteur d'aliments au monde, avec un grand potentiel de production et une frontière agricole de plus d'un million de kilomètres carrés ; l'Argentine possède des terres particulièrement fertiles et le Paraguay et l'Uruguay ont une bonne production.

1.2.4.4 Il mentionne, dans la sous-région andine, des situations contrastées : la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont en augmentation dans les espaces urbains, malgré des zones de forte productivité dans les vallées intérieures, sur les terres côtières du Pacifique et dans les plaines de la côte atlantique.

1.2.4.5 Il fait état d'importants progrès en Amérique Centrale en matière de production et il souligne que le Mexique est devenu un exportateur net de

produits alimentaires à l'échelon mondial, condition qui contraste avec les problèmes d'alimentation apparus dans le couloir aride centraméricain.

1.2.4.6 Pour ce qui est de la sous-région des Caraïbes, il souligne qu'en Haïti, il y a lieu de porter une attention immédiate à tout ce qui touche à la sécurité alimentaire. Il ajoute que les autres pays ont un bon niveau de revenu par habitant, mais qu'ils sont importateurs nets d'aliments en raison de la faible capacité de production de la terre, à l'exception du Suriname et du Guyana.

1.2.4.7 Il explique que, dans ces conditions, les actions de coopération doivent être orientées vers la relance du commerce et l'augmentation de la production locale, conformément aux particularités de chaque pays. Il indique que, selon les données disponibles, et malgré la pandémie, les pays ont continué à produire, ont réalisé de bonnes récoltes, ont stocké des céréales, disposent d'un flux commercial acceptable et n'ont pas subi une grande variation des prix. Il commente que les problèmes sont apparus dans la demande, affectée par la fermeture des activités économiques, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'augmentation de la pauvreté et sur la baisse de la sécurité alimentaire, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

1.2.4.8 Enfin, il signale certains fronts d'action que le Conseil consultatif pour la sécurité alimentaire des Amériques a proposés à l'Institut et sur lesquels on a travaillé : a) fournir un soutien alimentaire direct aux populations vulnérables rurales et urbaines au moyen de dons d'aliments, de transferts et de subventions, grâce aux efforts communs avec la société civile et le secteur privé ; b) renforcer le soutien à la production, en particulier à l'agriculture familiale, grâce à des actions ponctuelles comme l'offre de semences, d'engrais et de crédits susceptibles de faciliter plus rapidement la production, et de relancer les chaînes d'approvisionnement ; et c) encourager l'ouverture du commerce international, en améliorant l'intégration en ALC, en assurant un commerce fluide sans obstacles administratifs ni barrières tarifaires, et en tenant compte de la santé agricole et de la sécurité sanitaire des aliments.

1.2.5 Partenariats pour l'avenir de l'IICA

1.2.5.1 Une projection vidéo recense les distinctions octroyées au scientifique Rattan Lal, qui a été membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2007 ; il a reçu le Prix mondial de l'alimentation en 2020, il a été nommé Ambassadeur de

bonne volonté de l'IICA pour les questions relatives au développement durable ; et il a reçu la distinction de Chaire de l'IICA en sciences du sol, en raison de sa participation et de ses recherches sur la protection de cette ressource, fondamentale pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la santé de tous les êtres vivants.

1.2.5.2 La vidéo montre comment le directeur général de l'Institut remet à Monsieur Lal ces deux distinctions lors d'une cérémonie virtuelle à laquelle participaient les ministres de l'Agriculture de la Barbade, du Chili et du Costa Rica ainsi que l'administrateur du Service extérieur agricole du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), le Vice-recteur des Stratégies mondiales et des questions internationales de l'Université de l'État d'Ohio, la présidente de la Fondation Prix mondial de l'alimentation et l'Ambassadeur des États-Unis près les agences de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

1.2.5.3 Le directeur général de l'IICA souligne la carrière et l'engagement de Monsieur Lal en matière de conservation de la santé des sols.

1.2.6 Analyse et commentaires

1.2.6.1 Le représentant des États-Unis remercie le directeur général pour le travail considérable de l'Institut en pleine pandémie de COVID-19. Il met l'accent sur le rôle de leader assumé par les ministres de l'Agriculture du Chili et du Mexique lors des deux réunions de haut niveau d'avril et de juillet, avec les ministres de l'Agriculture des Amériques, coordonnées avec succès par l'IICA et la FAO, dont le but était d'entreprendre des actions de soutien de la sécurité alimentaire, en ces temps difficiles.

1.2.6.2 Il annonce que son pays rend hommage à ceux qui, en cette époque remplie d'incertitudes, œuvrent pour le secteur agricole qui a fait preuve d'une forte résilience face à la pandémie et qui joue un rôle primordial dans l'amélioration de l'économie et dans la promotion du développement du continent. Il réitère l'engagement des États-Unis vis-à-vis de l'Institut, qu'il apprécie comme un partenaire essentiel pour développer les capacités et offrir une coopération technique susceptible de promouvoir la sécurité alimentaire, le commerce international et les marchés agricoles.

1.3 Coopération technique, du dialogue à l'action

1.3.1 Le directeur général explique que, dans le cadre d'un effort pour repenser l'IICA, un exposé a été élaboré, intitulé "La coopération technique, du dialogue à l'action", qui aborde le nouveau contexte de la coopération et ses liens avec la sécurité alimentaire, à l'époque de la COVID-19, ainsi que le rapport sur les progrès du Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022.

1.3.2 Rapport sur les progrès réalisés dans le cadre du PMT 2018-2022

1.3.2.1 Le responsable de la coopération technique de l'Institut annonce certaines caractéristiques de l'IICA actuel : un organisme qui, pendant 78 ans, a offert de la coopération technique sans interruption, "aux portes ouvertes", avec une image et une philosophie renouvelées, avec une plateforme de gestion du savoir innovante et avec des liens stratégiques grâce à un grand nombre de partenariats public-privé.

1.3.2.2 Il ajoute que, dans le scénario actuel créé par la crise de la pandémie de COVID-19, l'Institut a choisi de promouvoir les dialogues techniques visant à renforcer la coopération avec différents secteurs, en accordant une priorité aux relations avec les gouvernements par le biais des ministères et secrétariats d'État à l'Agriculture. Il rappelle que depuis le mois de mars, plus de 23 réunions se sont tenues à l'échelon sous-régional, par exemple, avec le Conseil agricole du Sud (CAS), le Conseil agricole centraméricain (CAC), la Communauté caribéenne (CARICOM) et la Communauté andine des nations (CAN). Il dit encore que plus de 30 dialogues bilatéraux ont eu lieu ainsi qu'avec avec le Groupe parlementaire agricole du Sud, récemment créé, et il mentionne les rencontres virtuelles avec des représentants d'entreprises internationales du secteur privé agroalimentaire et avec des membres des chaînes avicole et laitière.

1.3.2.3 Dans le cadre de ces processus de dialogue, il souligne les deux réunions continentales des ministres et secrétaires d'État à l'Agriculture, coorganisées par l'IICA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui ont abordé des thèmes particulièrement intéressants pour les États membres, comme le commerce inter et intra régional, la sécurité alimentaire, l'agriculture familiale, l'approvisionnement agroalimentaire, les actions en vue de prévenir la COVID-19 et les mesures sanitaires et phytosanitaires des systèmes agroalimentaires.

- 1.3.2.4 Il signale que le Conseil consultatif pour la sécurité alimentaire des Amériques a été créé, composé d'éminents spécialistes de neuf pays ; qu'il a consolidé la capacité d'analyse de l'Institut et qu'il formule des recommandations pour gérer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire de la région et améliorer le rendement du secteur agroalimentaire afin de soutenir la relance économique.
- 1.3.2.5 Le directeur de la coopération technique indique qu'a été créé le système de surveillance de la sécurité alimentaire des Amériques, un outil qui recueille et analyse les informations sur la production, le commerce et l'approvisionnement en aliments, ainsi que le Blog de l'IICA, un espace de dialogue continental entre les agents référents de l'agriculture, portant sur les impacts de la COVID-19 et sur les réactions des pays, et sur l'indice de vulnérabilité alimentaire dans les pays.
- 1.3.2.6 Il mentionne encore l'organisation du cycle de séminaires "*Pensando en el mundo y la seguridad alimentaria en América Latina y el Caribe post COVID-19*" ("Réflexions sur le monde et la sécurité alimentaire en Amérique Latine et dans les Caraïbes après la COVID-19"), onze événements ayant réuni plus de 22 000 vues ; un accord a été signé avec Agriculture de précision pour le développement (PAD), axé sur l'approfondissement, avec l'aide de cette fondation, de l'utilisation des technologies numériques ; et, avec le soutien du Dr Rattan Lal, Prix mondial de l'alimentation 2020, une initiative a été lancée pour entretenir les sols dans les Amériques, car ils sont un élément clé face aux menaces des changements climatiques.
- 1.3.2.7 Il affirme qu'un gros effort a été déployé en matière de communication, visant à élever, socialement et politiquement, la position de l'activité agricole et à mieux sensibiliser en matière d'agriculture et de ruralité. Il souligne que le volume des contenus produits a augmenté de 50 % par an et que le nombre d'abonnés des réseaux sociaux de l'Institut a augmenté de 30 % par an. Il fait état de la création du Conseil de communication, avec la participation bénévole de 11 journalistes des Amériques, liés à des médias proches du secteur agricole, qui conseillent, actualisent et diffusent constamment les informations sur les actions de coopération de l'IICA.
- 1.3.2.8 Il explique que l'Institut articule ces actions autour de cinq programmes et de deux axes transversaux ; qu'elles sont mises en œuvre de manière coordonnée grâce à une solide structure de 35 bureaux organisés en cinq

coordinations régionales. Il signale que, l'année dernière, plus de 200 actions de coopération technique ont été exécutées et il énumère les principaux résultats par programme et par axe transversal :

- Le Programme de bioéconomie et développement productif a permis de mener 23 actions dans les domaines continental, régional et national. L'une de ces principales actions vise à promouvoir des espaces virtuels pour analyser le potentiel offert par la bioéconomie à la sécurité alimentaire et à la relance économique post COVID-19.
- Dans le cadre du Programme de développement du territoire et de l'agriculture familiale, 81 actions de coopération technique sont menées. L'une d'entre elles est la mise en œuvre du projet "Gestion du savoir pour l'adaptation de l'agriculture familiale au changement climatique (INNOVA-AF)" au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, en République Dominicaine et en Bolivie. Avec la contribution financière du Fonds international de développement agricole (FIDA), le projet a atteint 2 500 bénéficiaires directs et 12 500 indirects.
- Le Programme Changement climatique, ressources naturelles et gestion des risques productifs exécute 23 actions visant à promouvoir une agriculture résiliente à faible émission de carbone. On y distingue le développement des villages intelligents face au climat "Matelot", qui ont permis de former plus de 300 personnes dans six pays des Caraïbes. Une autre action importante est la validation d'un système visant à promouvoir l'intensification durable de la culture du riz, qui a permis de démontrer qu'il est possible de maintenir la productivité de cette culture, tout en diminuant l'utilisation de l'eau et des semences de plus de 60 % et 85 %, respectivement.
- Le Programme de commerce international et d'intégration régionale a mené 21 actions de coopération technique, parmi lesquelles il y a lieu de souligner les rencontres virtuelles d'affaires, coorganisées avec l'Association latinoaméricaine d'intégration (ALADI), le Secrétariat d'intégration économique de l'Amérique Centrale (SIECA), le Système d'intégration centraméricain (SICA) et la FAO. Ce programme a créé des intentions d'affaires pour plus de 4,5 millions de dollars américains et a reçu la participation de plus de 550 entreprises de la région. En outre, il

met l'accent sur la création d'une application, à usage exclusif des ministres et secrétaires d'État à l'Agriculture, qui vise à promouvoir le commerce intra régional de l'Amérique Centrale, du Mexique et de la République Dominicaine, dans le cadre du projet AGRO-INNOVA, avec l'appui de l'Union Européenne. Par ailleurs, il souligne la tenue du cours intitulé "Se préparer à exporter des produits agroalimentaires", coorganisé avec l'institution canadienne Forum for International Trade Training (FITT), qui a permis de former les fonctionnaires de plus de 600 entreprises.

- Le Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments met en œuvre 52 actions, parmi lesquelles les réunions et formations réalisées avec l'USDA pour appuyer le Codex Alimentarius, ainsi que la signature d'un accord à long terme avec le Bureau du Codex des États-Unis, pour 3,5 millions de dollars américains. De même, plus de 3 648 producteurs ont été formés au respect des conditions de la loi sur la sécurité sanitaire des produits frais pour le commerce avec les États-Unis et un cours a été donné sur les Mesures de prévention pour le secteur agricole face à la pandémie de COVID-19, avec le soutien de l'Union Européenne et plus de 2 000 participants.
- Pour ce qui est de l'axe transversal d'innovation et de technologie, l'application "AgriExt" a été mise au point, pour aider les services de vulgarisation agricole des Caraïbes, avec un plan pilote à Antigua-et-Barbuda, aux Bahamas et à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. En outre, avec le secteur privé et sous le leadership du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage d'Équateur, le lancement d'un hackathon a été amorcé pour élaborer des outils technologiques susceptibles de faciliter la connexion entre petits agriculteurs et consommateurs.
- Concernant l'axe transversal sur les femmes et les jeunes, un forum continental et deux forums régionaux ont été organisés, auxquels ont participé 16 900 jeunes, ainsi qu'un forum continental et quatre forums régionaux de femmes rurales, auxquels ont assisté plus de 17 400 femmes. En outre, la Plateforme des femmes chefs d'entreprise de l'agriculture familiale du Mercosur élargi a été créée ; elle réunit des organisations de femmes, de la société civile et du secteur institutionnel d'Argentine, du Chili, du Brésil, de Bolivie, de Colombie, du Paraguay et d'Uruguay.

- 1.3.2.9 Le directeur de la coopération technique de l'IICA ajoute que l'on peut mentionner des actions directes de coopération avec l'Association mexicaine des banques d'aliments, qui prend en charge le phénomène des migrations d'Amérique Centrale. Il précise que l'on a également travaillé avec le Bureau mésoaméricain du café ; on a offert une assistance technique et administrative aux programmes du *Bono Cafetalero* et du *Bono Solidario* pour la sécurité alimentaire du gouvernement du Honduras ; on a soutenu la gestion du Programme de formation et d'assistance technique pour la production durable du café et du cacao en Équateur ; et l'on a collaboré à l'exécution du Programme centraméricain pour la gestion intégrale de la rouille du café (PROCAGICA) et pour le Projet Systèmes agroforestiers adaptés au couloir aride de l'Amérique Centrale (AGROINNOVA).
- 1.3.2.10 Il indique, concernant les services fournis par l'Institut dans le domaine de la gestion du savoir et de la coopération horizontale, que 45 cours ont été donnés en ligne, auxquels ont participé plus de 30 000 personnes pendant les sept premiers mois de l'année ; que l'on a assisté à une augmentation de plus d'un million d'accès aux documents du répertoire institutionnel et que l'Alliance des services d'information et de documentation agricole des Amériques (SIDALC) a aidé plus de deux millions d'utilisateurs en 2020.
- 1.3.2.11 Il conclut en signalant que l'IICA se propose de se rapprocher encore des pays, afin de consolider l'action dans le domaine sous-régional ; de promouvoir la création de biens publics supranationaux susceptibles d'apporter des solutions concrètes, opportunes et à retombées ; de consolider la plateforme innovante de gestion du savoir ; d'établir plus de partenariats stratégiques de haute qualité et de favoriser la mobilisation de ressources extérieures grâce à des tables rondes de bailleurs de fonds et à la participation à des processus de formulation de projets.

1.3.3 Analyse et commentaires

- 1.3.3.1 Le représentant de la Bolivie affirme que l'Institut n'est pas seulement un fournisseur de services, mais bien une partie intégrale des États membres, et il souligne le rôle crucial qu'il a joué dans son pays pour affronter la pandémie de COVID-19, car il a offert son accompagnement sur la question stratégique de l'alimentation et il a soutenu l'élaboration du plan de relance des chaînes de production sur un délai de deux ans. Il propose que l'IICA se transforme en articulateur de la coopération internationale et qu'il crée un

fonds public-privé qui permette la coopération horizontale entre pays, pendant la phase de relance post-pandémie.

- 1.3.3.2 La représentante du Canada indique que, pendant de nombreuses années, l'Institut a orienté ses actions et ses projets vers la sécurité alimentaire, particulièrement des communautés les plus vulnérables, et elle se dit convaincue qu'il saura éviter de prendre des mesures qui l'empêcheraient de continuer à offrir ses services. Elle souligne l'importance des multiples réunions organisées par l'IICA avec les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et autres secteurs, en particulier le succès des deux réunions ministérielles continentales, qui ont permis de partager des points de vue et des expériences sur la façon de diminuer les répercussions de la pandémie de COVID-19 dans la région. Elle reconnaît la valeur des instruments et des actions de coopération technique décrits dans le rapport sur les progrès réalisés par le PMT 2018-2022.
- 1.3.3.3 Le représentant des États-Unis remercie le directeur général et le personnel de l'Institut pour les succès exposés dans le rapport du PMT et pour la proposition du Plan d'action, axés sur la sensibilisation à l'importance de l'agriculture et de l'alimentation. Il souligne l'importance des échanges public-privé, ainsi que la nécessité d'éviter des politiques restrictives du commerce d'aliments sains et les mesures qui ne seraient pas fondées sur des données et sur la science. Il indique que l'innovation et le développement technologique sont essentiels pour favoriser la durabilité et surmonter la crise. Il considère que le commerce électronique et les plateformes virtuelles sont des outils cruciaux pour promouvoir la sécurité alimentaire et le commerce dans la région.
- 1.3.3.4 Le représentant de l'Argentine remercie l'IICA pour ses actions inébranlables d'engagement envers la sécurité alimentaire des Amériques, parmi lesquelles il souligne : a) les dialogues continentaux qui ont eu lieu pendant la pandémie et qui doivent se poursuivre ; b) la création de partenariats avec le secteur privé, initiative stratégique considérable ; c) le soutien continu à des thèmes du Codex grâce au Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments ; et d) la promotion du commerce international dans la transparence et sur des lois fondées sur des principes scientifiques.

1.3.4 Lecture et approbation du projet de résolution

1.3.4.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution “Action de l’IICA, dans le cadre de son Plan à moyen terme 2018-2022, en soutien à ses États membres pour surmonter la crise émanant de l’urgence de la COVID-19”.

1.3.4.2 Le représentant de la Colombie indique que l’Institut a été un leader dans le domaine des politiques agricoles pour affronter la pandémie de COVID-19. Il ajoute que ses recommandations à court et moyen terme ont été cruciales pour entretenir la lutte commune contre cette pandémie.

1.3.4.3 Le représentant du Guyana manifeste son appui à la résolution et met l’accent sur l’importance de son contenu.

1.3.4.4 Le projet de résolution est approuvé sans modifications.

1.4 La transformation institutionnelle vers un IICA renouvelé

1.4.1 Présentation du rapport de transformation institutionnelle

1.4.1.1 La présentation résume les principales actions menées par l’Institut en faveur de la transformation institutionnelle, qui se fondent sur les sept principes de la gestion administrative définis par le PMT 2018-2022 : transparence et responsabilisation, décentralisation et souplesse opérationnelle, administration budgétaire, soutien d’une coopération technique efficace, information opportune, culture des processus et orientation vers la recherche de résultats.

1.4.1.2 Il existe deux priorités institutionnelles : a) la transformation institutionnelle, par le passage d’une culture de hiérarchie à une culture de processus permettant l’alignement, l’articulation et le travail en collaboration ; et b) une gestion institutionnelle plus efficace qui permette d’optimiser les ressources et d’accroître la prestation de services de coopération technique d’excellence.

1.4.1.3 La décentralisation de la gestion opérationnelle est promue par les équipes multidisciplinaires, et un ensemble d’actions de culture organisationnelle permettent un meilleur rendement, de la formation et le développement de capacités de leadership conscient.

- 1.4.1.4 L'accent est mis sur la priorité accordée par l'IICA à la transparence et à la responsabilisation, qui sont la base de la confiance des États membres, comme le montre le fait que, depuis 2018, l'Institut présente des états financiers sains qui respectent les normes et les procédures internationales.
- 1.4.1.5 Par ailleurs une communication fluide a été installée entre le siège et les représentations, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque pays en matière de processus de planification, afin d'obtenir de la coopération technique, les meilleures retombées possibles.
- 1.4.1.6 L'accent est mis sur la transformation numérique, cruciale pour l'IICA, qui développe des systèmes d'automatisation des processus et de la prise de décisions et favorise l'utilisation des nouvelles technologies numériques dans les pays.
- 1.4.1.7 L'Institut a suivi une politique d'austérité institutionnelle depuis le début de cette administration, en prenant les mesures suivantes : le gel des postes vacants, la promotion de la mobilité professionnelle, la restructuration de 16 bureaux, la réduction de la flotte automobile, la négociation des montants des locations des bureaux, la renégociation des contrats de services, la promotion de la tenue de réunions virtuelles, la baisse de l'utilisation du papier et l'économie en matière de coûts des voyages internationaux. Tout ceci a permis de dégager 4,78 millions de dollars américains pour la coopération technique.
- 1.4.1.8 L'accent est encore mis sur le fait que l'IICA doit être aidé par ses États membres dans ce processus de transformation par le versement en temps opportun de leurs quotes-parts. En raison de la crise causée par la pandémie de COVID-19, l'Institut prévoit que la réception des quotes-parts prévue par le Programme-budget 2020-2021 diminuera de 35 %. Face à cette situation, la direction générale a agi de manière responsable et efficace ; elle a pris des mesures d'une plus grande austérité financière, assoupli ses procédures opérationnelles, créé le Fonds unique de coopération, consolidé le Fonds d'urgence et protégé le flux de ressources financières.
- 1.4.1.9 Enfin, l'exposé souligne que l'IICA se dirige vers un nouveau modèle d'affaires susceptible de lui permettre d'offrir des services assortis d'un haut niveau d'opportunité, de pertinence, de souplesse, de qualité et de proximité. Pour ce faire, la productivité du personnel sera intensifiée, les conditions

seront créées pour que les unités techniques opèrent en conformité avec les chaînes de valeur de la coopération technique, une architecture financière plus efficace sera mise au point pour la réalisation de la mission institutionnelle, grâce à de nouveaux modèles de mobilisation et d'exécution des ressources. Le modèle d'affaires comprend un plan de décentralisation administrative, la numérisation des processus, l'analyse de la typification des bureaux et la mise en œuvre de *clusters* administratifs.

1.4.2 Vingt-sixième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)

1.4.2.1 Madame Carla Pike présente, au nom de la CRV, le rapport sur les états financiers de l'Institut. Elle félicite l'IICA pour les résultats de l'audit 2019 et pour avoir obtenu une opinion sans réserve des commissaires aux comptes pendant deux années consécutives. Elle ajoute que ces résultats encouragent l'Institut à assurer le suivi du recouvrement des quotes-parts en temps opportun, et à poursuivre ses initiatives en vue d'économiser sur les frais et de protéger sa situation financière.

1.4.3 Analyse et commentaires

1.4.3.1 Le représentant de l'Argentine félicite l'IICA pour son processus de transformation institutionnelle. Il reconnaît en outre les efforts visant à promouvoir l'austérité financière et à orienter plus de ressources vers la coopération technique. Il redit l'engagement de son pays à soutenir les actions de l'Institut et à régulariser le paiement de sa quote-part.

1.4.3.2 Le représentant d'Haïti félicite l'IICA pour les efforts consentis : il informe que son pays se trouve dans une situation difficile, en raison de la diminution des ressources de financement extérieur ; il tient à prendre connaissance des activités de coopération que l'Institut continuera de réaliser dans son pays.

1.4.3.3 Les représentants des États-Unis et du Canada conviennent de l'importance que les États membres effectuent le paiement de leurs quotes-parts en temps opportun, afin de garantir le bon fonctionnement de l'IICA. Ils félicitent ensuite son directeur général pour ses efforts ininterrompus en vue de gérer efficacement les ressources, et pour les actions relatives à la transformation institutionnelle.

1.4.3.4 La représentante du Mexique se félicite du dynamisme avec lequel l'Institut a dirigé la réaction du secteur agricole devant l'urgence suscitée par la pandémie de COVID-19, démontrant ainsi une grande capacité d'action pour le bien de ce secteur. Elle remercie le directeur général pour l'appui de l'IICA à l'exécution du projet relatif à la banque alimentaire de son pays. Elle rappelle le soutien du Mexique à l'Institut, dont la représentation déménage dans un bâtiment des autorités fédérales, ce qui aura pour effet de faire économiser à l'IICA un loyer de près de 100 000 dollars américains par an.

1.4.3.5 Le directeur général remercie les participants pour leurs témoignages de soutien de la gestion de l'Institut. Il renouvelle au représentant d'Haïti l'engagement institutionnel d'appui à son pays et d'intensifications des actions de coopération en faveur de ses agriculteurs et de ses institutions, et cela s'applique également aux autres États membres.

1.4.4 Lecture et approbation des projets de résolution

1.4.4.1 Le rapporteur donne lecture des projets de résolution "Rapport sur le recouvrement des quotes-parts" et "États financiers de l'IICA 2019, rapport des commissaires aux comptes et Vingt-sixième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)", qui sont approuvés sans modifications.

1.4.4.2 La séance plénière est suspendue momentanément le 21 juillet 2020 à 11h02, afin de tenir, à la demande du directeur général, une séance privée avec les représentants des pays membres du Comité exécutif après laquelle la séance plénière reprendra ses travaux.

SÉANCE PRIVÉE

2.1 Ouverture

2.1.1 La séance privée de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) débute le 21 juillet 2020 à 11h03, sous la présidence du représentant de l'Uruguay.

2.1.2 Le président explique que le directeur général va exposer certaines questions à soumettre aux représentants des États membres du Comité exécutif, qui disposeront ensuite d'un espace pour faire des observations. Il ajoute qu'un projet de résolution sera également présenté.

2.2 Exposé du directeur général

2.2.1 Le directeur général est reconnaissant pour ce temps de parole qui lui permet de partager ses préoccupations sur la conjoncture à laquelle se heurte l'Institut, dont la situation financière s'est aggravée à la suite de la pandémie. Il indique que, dans cette situation, l'utilisation des ressources a été rationalisée au maximum, entraînant une épargne réelle d'environ 5 millions de dollars américains, sans pour autant laisser de côté les actions de coopération dans les domaines national, régional et continental. Néanmoins, il fait état de son souci car, si les réajustements en vue de rationaliser les ressources se poursuivent, les activités de l'IICA dans les pays et l'efficacité de sa coopération technique pourraient être compromises.

2.2.2 Il détaille ensuite certaines initiatives possibles pour assurer la durabilité de l'Institut : a) définir un nouveau modèle de fonctionnement dans les domaines national, régional et continental afin d'en renforcer l'impact et de réduire les coûts ; b) diminuer les retards de paiement des quotes-parts, qui sont la base du fonctionnement institutionnel actuel ; c) demander aux pays de donner un vote de confiance à l'IICA, en lui fournissant les ressources extérieures pour l'administration et l'exécution de projets nationaux, ce qui multipliera les ressources de quotes-parts ; et d) évaluer d'autres options, comme les contributions volontaires des pays, en plus du paiement de la quote-part, la création d'une fondation et la mise au point de fonds spécifiques (*crowdfunding* ou un fonds international).

- 2.2.3 Il met l'accent sur la nécessité de mobiliser une plus grande quantité de ressources extérieures, car il est prévu qu'en 2020 l'Institut ne recouvrera que 50 % des quotes-parts et ne mobilisera pas plus de 100 millions d'USD au titre des ressources extérieures, ce qui laisse présager une année 2021 avec de nombreuses limitations pour offrir aux États membres la coopération technique dont ils ont besoin.
- 2.2.4 Il demande l'appui des membres du Comité exécutif pour convoquer au moins deux réunions supplémentaires de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) au cours du second semestre de l'année en cours, afin d'informer et de recevoir les opinions sur les propositions d'un nouveau modèle de fonctionnement et d'une nouvelle structure financière de l'IICA. Il souligne que l'objectif est de trouver d'autres formes de mobilisation de ressources afin de fournir de meilleurs services de coopération aux pays.
- 2.2.5 Il signale que l'Institut fêtera ses 80 années d'existence en 2022, année qui lui permettra d'honorer ses fondateurs en se consolidant comme une grande institution au service de la transformation de l'agriculture des Amériques en ce XXI^{ème} siècle.
- 2.2.6 Il termine en exprimant sa fierté d'être à la tête d'une institution aux longues années d'expérience et son souhait d'amorcer une nouvelle étape dans l'histoire de l'IICA, caractérisée par un renouvellement susceptible de mener à un avenir où l'agriculture serait un secteur stratégique pour relancer les économies.

2.3 Analyse et commentaires

- 2.3.1 Le représentant de l'Argentine reconnaît la valeur du travail que l'Institut réalise pour aider l'agriculture et la ruralité. Il partage les préoccupations du directeur général pour les difficultés rencontrées actuellement. Il convient que l'austérité est une bonne mesure, mais elle ne peut se prolonger indéfiniment, car elle affecterait la qualité des services de coopération technique offerts, et il suggère d'explorer de nouvelles possibilités budgétaires. Il confirme que, pour le gouvernement argentin, le paiement de la quote-part est une priorité.

- 2.3.2 Le représentant des États-Unis remercie le directeur général pour son exposé. Il signale que, dans ces moments difficiles, on a besoin de modèles innovants et que la mobilisation de nouvelles ressources extérieures peut s'avérer compliquée. Il précise que les données historiques de 2009 à ce jour font état de fluctuations considérables en matière de mobilisation de ressources extérieures, ce qui a affecté les revenus provenant de la récupération des coûts indirects. Il explique que pour son pays, il est impossible d'offrir une contribution volontaire à l'IICA, comme cela se fait à l'Organisation des Nations Unies (ONU), et il recommande d'explorer les possibilités de mobiliser des ressources du secteur privé pour développer plus d'action de collaboration. Il appuie l'initiative de tenir plus de réunions de la CCSQG jusqu'à la fin de l'année ; néanmoins, il indique que, conformément au statut de cette commission, le directeur général a le pouvoir de convoquer une réunion de cet organe de conseil lorsqu'il estime que c'est opportun, et donc il demande des précisions sur le sens de ce projet de résolution qui est proposé.
- 2.3.3 Le représentant du Honduras remercie l'Institut pour son aide et son soutien dès le début de son mandat de Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de son pays. Il fait observer qu'en sa qualité de président du Conseil agricole centraméricain (CAC), il a constaté, au cours du premier semestre de 2020 que le soutien de l'IICA a été crucial pour élaborer une feuille de route et lutter contre la pandémie de la maladie causée par le coronavirus 2019 (COVID-19) et ses conséquences. Il indique que son gouvernement a accordé un vote de confiance à l'Institut pour qu'il gère environ 20 millions de dollars américains pour l'administration et l'offre d'assistance technique aux programmes *Bono Cafetalero* et *Solidaridad Productiva*, qui bénéficient à près de 91 000 et 180 000 petits producteurs, respectivement. Il ajoute que la gestion de ces ressources a été transparente et rapide, et a entraîné des économies considérables. En sa qualité de ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, il remercie le directeur général et son équipe technique dans les domaines régional et national, pour les réponses techniques efficaces et immédiates de conseil pour la création de nouveaux projets et la prise en charge de situations difficiles.
- 2.3.4 Le représentant du Paraguay apprécie et appuie les actions menées par le directeur général de l'IICA, qu'il considère comme opportunes et correctes en vue d'une meilleure gestion technique et financière. Il signale que le financement de l'Institut est un thème récurrent que le Conseil interaméricain

de l'agriculture (le Conseil) étudie depuis 2013, année de l'approbation de l'augmentation des quotes-parts. Il reconnaît les efforts consentis par l'IICA pour diminuer les coûts. Il approuve la mesure consistant à gérer les ressources extérieures, car actuellement, le secteur prioritaire pour les pays est celui de la santé. Il ratifie la volonté du Paraguay de continuer à travailler avec l'Institut et de payer la quote-part de 2020.

- 2.3.5 Le représentant de la Colombie félicite le directeur général et s'engage à gérer, auprès du ministère des Affaires Étrangères, le paiement des quotes-parts dues, malgré la situation difficile que traverse son pays. Il signale que le président de la Colombie, qui a publié un message fort de soutien au secteur agricole devant les défis à relever, est convaincu qu'ils pourront les surmonter avec l'aide de l'IICA.
- 2.3.6 Le représentant du Panama remercie le directeur général et les équipes techniques de l'Institut pour l'aide apportée à son pays et il souligne l'importance de la coopération face aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le secteur agricole. Il souligne que pour les vaincre, la créativité est nécessaire, d'abord dans le domaine de la santé, puis dans les domaines économique et social, affectés par la suspension des activités productives. Il invite les pays à rester unis, à partager leurs expériences et à agir ensemble. Il assure que la quote-part de son pays sera versée cette année, il annonce que le paiement de la quote-part de l'année prochaine est en cours de programmation et que l'on gère les ressources extérieures pour le secteur agricole auprès des organismes multilatéraux.
- 2.3.7 La représentante du Mexique appuie les efforts du directeur général pour gérer les ressources extérieures pour la coopération technique. Elle est d'accord avec le représentant des États-Unis sur le fait qu'il est nécessaire de chercher un financement dans le secteur privé. Elle affirme qu'au Mexique l'Institut gère un grand nombre de projets nationaux. Enfin, elle exprime son soutien à la tenue des réunions de la CCSQG proposées par le directeur général.
- 2.3.8 Le président, en sa qualité de représentant de l'Uruguay, reconnaît le processus de transformation institutionnelle de l'IICA, ainsi que la transparence et l'économie dans l'utilisation des ressources. De même, il exhorte à promouvoir la solidarité interaméricaine et réaffirme la volonté de son pays de continuer à soutenir l'Institut.

2.3.9 Le secrétaire technique explique au représentant des États-Unis que l'objectif de la résolution proposée est de bien expliquer le soutien du Comité exécutif aux actions et aux propositions présentées par le directeur général. Concernant la proposition de tenir plus de réunions de la CCSQG, il indique que les statuts prévoient de tenir au maximum trois réunions par an ; par conséquent, l'idée est celle d'une plus grande souplesse, du fait de l'époque extraordinaire qui peut exiger la tenue de plus de réunions. Il souligne aussi que l'objectif est que d'autres États membres, qui ne sont pas membres de la CCSQG, puissent également faire part de leurs idées et de leurs suggestions et enrichir ainsi le débat.

2.4 Lecture et approbation du projet de résolution

2.4.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Appui au processus de transformation institutionnelle de l'IICA".

2.4.2 Le représentant des États-Unis demande une précision relative à la pertinence de cette résolution autour de deux aspects : a) comment tenir les réunions de la CCSQG avec la participation de tous les États membres si cela n'est pas conforme avec les procédures de la CCSQG ; et b) la résolution mentionne des thèmes pour lesquels des actions sont déjà en cours, comme l'exécution du Plan à moyen terme (PMT) pour 2018-2022. Il indique qu'il ne s'oppose pas à la résolution, mais qu'il souhaite avoir plus de détails, car des questions comme celles d'un nouveau modèle d'affaires et d'une nouvelle structure financière sont complexes et peuvent entraîner des modifications des règlements institutionnels.

2.4.3 Le secrétaire technique explique que la résolution prétend définir le soutien au processus de renouvellement de l'Institut et garantir qu'aucun changement ne sera fait sans l'autorisation du Comité exécutif et du Conseil. Il précise que la CCSQG n'est pas un organe directeur, mais un organe de conseil, ce qui permet d'avoir en son sein des conversations plus approfondies et avec une plus grande participation des États membres, et qu'en aucune manière on ne portera atteinte aux statuts. Il assure que les recommandations de la CCSQG seront présentées au Comité exécutif et ensuite au Conseil.

2.4.4 Le directeur général indique qu'il est l'exécutif des dispositions que prennent les États membres par le biais des organes de direction. Il ajoute qu'actuellement il se heurte à une situation difficile qui exige d'accélérer le

processus de transformation de l'IICA, c'est pourquoi il a besoin de se sentir soutenu, en donnant à la CCSQG un rôle de protagoniste dans ce processus et en lui donnant la possibilité d'informer les États membres pour en recevoir l'opinion sur les changements mis en place. Il précise que l'objectif de la résolution est de pouvoir disposer d'un espace de dialogue avec les mandants de l'Institut sur des questions complexes.

- 2.4.5 Le représentant des États-Unis dit qu'il comprend la nécessité du dialogue dans le contexte actuel, et qu'il est favorable à la tenue des réunions nécessaires. Il rappelle qu'il ne s'oppose pas à la résolution, puisque ses dispositions n'empiètent pas sur d'autres domaines de compétence.
- 2.4.6 Le projet de résolution "Appui au processus de transformation institutionnelle de l'IICA " est approuvé sans modifications.

2.5 Clôture

- 2.5.1 La séance privée de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 21 juillet 2020 à 11h58.

SÉANCE PLÉNIÈRE

3.1 Reprise de la séance plénière

3.1.1 La séance plénière reprend à 11h59. Le président prie la secrétaire technique de demander aux invités de bien vouloir rejoindre la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), afin que l'on poursuive l'examen des points de l'ordre du jour.

3.2 Consolidation des partenariats stratégiques

3.2.1 Proposition stratégique relative au cadre opérationnel du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)

3.2.1.1 Le rapport, élaboré par la commission, est présenté par la représentante du Mexique, pays qui assume le secrétariat technique de la commission spéciale créée par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et dont les membres sont le Costa Rica, l'Équateur, les États-Unis, le Honduras, la Jamaïque et le Mexique, pour étudier, analyser et mettre en œuvre les recommandations faites à la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif sur la possibilité d'incorporer le CATIE comme un bras opérationnel de l'Institut, évaluer d'autres choix structurels répondant aux besoins des États membres, ainsi que les mesures susceptibles de rendre plus productives les terres qui appartiennent à l'IICA et au CATIE.

3.2.1.2 Elle indique qu'en février 2020 une réunion virtuelle a eu lieu avec le soutien technique de l'Institut, à laquelle ont participé des membres de la commission et les directeurs de l'IICA et du CATIE, et qu'en avril plusieurs démarches ont été entreprises pour élaborer le rapport demandé par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil).

3.2.1.3 Elle explique ensuite que les antécédents juridiques des deux institutions ont été revus et que, sur la base d'une évaluation de la nature réglementaire des deux organismes, des portées légales et d'autres considérations, la conclusion est que tous les éléments favorables ne sont pas réunis pour une éventuelle incorporation du CATIE à l'Institut qui contribuerait à assurer la viabilité de l'avenir du Centre.

3.2.1.4 Elle ajoute que, malgré cette conclusion, la commission propose les recommandations suivantes en vue de consolider les conditions existantes : a) analyser et évaluer les modifications institutionnelles susceptibles de contribuer à la convergence institutionnelle, b) créer une unité intégrée IICA/CATIE, c) destiner une partie de la contribution de l'Institut au CATIE au financement des activités de cette unité, d) intégrer le système financier du CATIE dans celui de l'IICA grâce au système informatique SAP, e) unifier les activités dans les pays, faire un usage commun des espaces physiques et gérer des projets unifiés, et f) faire une analyse de la structure salariale du personnel international du CATIE pour l'harmoniser avec celle de l'Institut. Elle dit encore que les recommandations proposées n'exigent pas la modification de la loi 8028 de la République du Costa Rica, qu'elles pourront donc être mises en œuvre par les directeurs généraux.

3.2.1.5 Concernant les mesures à prendre pour rendre plus productives les terres qui appartiennent à l'IICA et au CATIE, elle précise que les recommandations de la commission sont les suivantes : a) élaborer un "plan-cadre" pour l'utilisation stratégique du patrimoine immobilier et productif des propriétés de l'Institut et du CATIE, et b) trouver des mécanismes permettant au CATIE de créer ses propres revenus. Elle signale qu'à partir de ces recommandations, un projet de résolution a été formulé, à soumettre à l'examen du Comité exécutif, qui a été mis à la disposition des pays sur le système d'information en ligne de la réunion.

3.2.2 Analyse et commentaires

3.2.2.1 Le représentant des États-Unis propose d'ajouter le point suivant au dispositif : "Demander au directeur général du CATIE, avant de mettre en œuvre les dispositions incluses dans la présente résolution, de bien vouloir consulter le Conseil supérieur du Centre, lors de sa réunion d'octobre 2020". En outre, il affirme que le CATIE est important pour les petits producteurs de la région, en matière d'enseignement et de recherche.

3.2.2.2 La représentante du Canada remercie la commission spéciale pour ses travaux et affirme qu'elle est d'accord avec ce qui a été dit par le représentant des États-Unis. Elle ajoute que, tenant compte du renouvellement du contrat-loi IICA-CATIE pour 20 ans de plus, elle y a lieu d'expliquer pourquoi la restructuration du CATIE est utile pour ce Centre et comment elle bénéficiera à l'Institut. En outre, elle demande si la création de l'Unité

IICA-CATIE va exiger de l'Institut qu'il destine des ressources supplémentaires.

3.2.2.3 Le secrétaire technique explique que le délai pour proposer une modification au contrat-loi IICA-CATIE s'est achevé il y a deux ans. Il précise que, néanmoins, il y aura toujours une possibilité d'apporter des ajustements, avec l'accord du gouvernement costaricien. Il explique que la proposition présentée ne suppose pas de ressources supplémentaires de l'Institut, mais qu'au contraire, elle est censée garantir que les ressources que l'IICA doit destiner au CATIE, conformément à ce que stipule le contrat, seront utilisées de la manière la plus efficace possible et selon des intérêts des deux parties.

3.2.3 Lecture et approbation du projet de résolution

3.2.3.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Rapport de la commission spéciale sur le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)", dans lequel a été incorporé le texte proposé par les États-Unis.

3.2.3.2 Le projet de résolution est approuvé avec le changement proposé par le représentant des États-Unis.

3.2.4 Relations entre l'IICA et le CATIE

3.2.4.1 Rapport du CATIE 2019

3.2.4.1.1 Le directeur général du CATIE expose les principales actions réalisées par le Centre pendant l'année 2019. Il signale que le Centre conserve l'esprit de sa fondation, et que ses actions sont orientées vers l'intégration de l'éducation supérieure et la recherche holistique. Il indique que cela a donné lieu à de nouvelles approches, comme les systèmes agroforestiers et sylvopastoraux pour l'agriculture et l'élevage durables, les forêts modèles, les concessions forestières, l'économie bleue et les services écosystémiques. Il espère que le CATIE sera bientôt reconnu comme un centre universitaire international.

3.2.4.1.2 Il ajoute que les actions de recherche et de développement ont répondu à 15 des objectifs de développement durable (ODD), car elles ont contribué au développement d'une économie agricole verte, résiliente et inclusive et à la conservation des ressources naturelles. Il fait part de différentes actions

spécifiques réalisées par le Centre, parmi lesquelles les projets orientés vers l'agriculture intelligente face au climat pour les cultures du café et du cacao, ainsi qu'en matière de changements climatiques, de collecte des eaux et de bassins versants, de l'élevage durable et de biodiversité. Il ajoute que le CATIE continue de former les étudiants de 18 pays, a diplômé les étudiants de 20 pays et a produit 137 publications, dans le cadre de ses travaux de gestion du savoir.

- 3.2.4.1.3 Enfin, il fait état des principales actions réalisées en commun par le Centre et l'Institut, partenaires du développement durable, parmi lesquelles on peut citer : a) la création d'une banque alimentaire pour renforcer la sécurité alimentaire des populations vulnérables du Costa Rica ; b) la mise en œuvre du Programme centraméricain de la gestion intégrale de la rouille du café (PROCAGICA) en matière de recherche appliquée et du transfert de technologie ; et c) l'exécution du projet Systèmes agroforestiers adaptés au couloir aride d'Amérique Centrale (AGROINNOVA), qui contribue à améliorer la résilience climatique et la sécurité alimentaire des foyers hautement vulnérables des petits producteurs en Amérique Centrale.

3.2.5 Lecture et approbation du projet de résolution

- 3.2.5.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) 2019", qui est approuvé sans modifications.

3.2.6 Relations entre l'IICA et l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI)

3.2.6.1 Rapport du CARDI pour la période biennale 2019-2020

- 3.2.6.1.1 Le directeur exécutif du CARDI expose les principales actions réalisées pendant la période biennale 2019-2020. Il explique que les relations entre l'IICA et le CARDI ont commencé il y a 20 ans, quand on pensait que la collaboration interinstitutionnelle pourrait mieux contribuer à la recherche et au développement agricole dans les Caraïbes que l'action indépendante de chaque partie.

- 3.2.6.1.2 Il signale que les principaux succès du partenariat IICA-CARDI portent sur la gestion du matériel génétique, les programmes de réhabilitation et de

résilience, le renforcement institutionnel et le développement des capacités des acteurs agricoles clés. Il mentionne deux importantes actions de 2019 : la formation du Comité de direction IICA-CARDI, composé de six personnes, trois de chaque institution, et la création d'un mécanisme de coordination des projets, auquel participe un représentant de chaque institution. Il explique que des initiatives communes ont été prises dans la Région Caraïbe, ainsi qu'à Antigua-et-Barbuda, à la Barbade, au Belize, à la Grenade et à Trinité-et-Tobago.

- 3.2.6.1.3 Il énumère enfin certaines actions à développer grâce à la collaboration des deux institutions : a) réaliser des activités visant la relance post-pandémie COVID-19 dans les Caraïbes ; b) continuer de faire avancer la relation avec le Centre international de la pomme de terre (CIP) pour améliorer le Programme régional de gestion du matériel génétique de la Patate douce de la communauté caribéenne (CARICOM) et construire sur les succès du Programme pilote pour la résilience climatique, mis en œuvre par le CARDI ; c) collaborer étroitement à la recherche d'accords dans le cadre de plusieurs mécanismes institutionnels de la CARICOM, comme le Groupe de l'agriculture, l'alimentation et la nutrition, les groupes à thèmes et les groupes de travail sur les produits de base, ainsi que l'organisation de la Semaine de l'agriculture des Caraïbes ; et d) continuer d'avancer avec la participation de l'IICA comme un partenaire clé de la Plateforme régionale pour l'innovation des produits du Coco (RCCIP).

3.2.7 Lecture et approbation du projet de résolution

- 3.2.7.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Rapport du programme de travail de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) pour la période biennale 2019-2020", qui est approuvé sans modifications.

3.3 Activités de la direction générale et des organes de direction de l'IICA

- 3.3.1 Tenant compte du caractère virtuel de la réunion et avec l'accord des États membres, le secrétaire technique suggère au président d'examiner directement les résolutions correspondant aux thèmes suivants, puisqu'ils font référence à des rapports qui ont été publiés sur le système d'information en ligne du Comité exécutif en temps opportun. Il précise que le secrétariat technique est prêt à répondre aux questions sur ces rapports.

- 3.3.2 Le président saisit les États membres de la proposition du secrétaire technique. Il n’y a pas d’objection.
- 3.3.3 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution “Rapport annuel 2019 de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)”, qui est approuvé sans modifications.
- 3.3.4 Le président donne la parole au secrétaire technique pour qu’il fasse référence au Rapport du représentant du Conseil près le Conseil supérieur et le Conseil d’administration du CATIE pour la période 2019-2020.
- 3.3.5 Le secrétaire technique explique qu’avec ce rapport, le mandat du Conseil, de compter un représentant d’un État membre, non-membre du Centre, au Conseil supérieur du CATIE, est respecté.
- 3.3.6 Le rapporteur donne ensuite lecture du projet de résolution “Rapport de la réunion ordinaire 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)”, qui est approuvé sans modifications.
- 3.3.7 Le président cède ensuite la parole au secrétaire technique pour qu’il présente le Rapport de la Commission interaméricaine de l’agriculture biologique (CIAB) 2019-2020.
- 3.3.8 Le secrétaire technique indique que, dès la création de cette commission, le rapport de la CIAB est présenté comme un document d’information aux réunions du Comité exécutif, à la demande du Conseil. Néanmoins, il explique que le projet de résolution relatif à cette question est soumis à la considération du Comité, car les pays qui font partie de la CIAB ont demandé à l’Institut d’avoir la possibilité de revoir et actualiser leur statut, ce qui exige l’approbation du Comité exécutif. L’objectif du projet de résolution est de déléguer au directeur général de l’IICA la responsabilité d’œuvrer à la rédaction de ces statuts en collaboration avec ces pays.
- 3.3.9 Le rapporteur procède à la lecture des projets de résolution suivants : “Rapport de la Commission interaméricaine d’agriculture biologique 2019-2020”, “Progrès accomplis dans la réalisation des résolutions de la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)” et “Date et

lieu de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif ”, qui sont approuvés sans modifications.

3.4 Clôture

3.4.1 La séance plénière de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 21 juillet 2020 à 13h04.

SÉANCE DE CLÔTURE

4.1 Ouverture

4.1.1 La séance de clôture de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 21 juillet 2020 à 13h05, sous la présidence du représentant de l'Uruguay.

4.2 Allocution du directeur général

4.2.1 Le directeur général félicite le président pour sa capacité et son leadership lors de cette première réunion virtuelle du Comité exécutif dans des circonstances si particulières. Il remercie les pays membres de l'Institut, associés et observateurs présents, ainsi que les organismes internationaux et tous les participants pour leur soutien à l'Institution qu'il a l'honneur de diriger.

4.2.2 Il répète les mots clés mentionnés par les pays au cours de la réunion : innovation, ténacité, créativité et coopération, qu'exige la situation difficile que nous traversons. Il signale qu'il s'engage à poursuivre ses efforts de construction de partenariats, tant avec le secteur public qu'avec le secteur privé. Il ajoute que le nouveau contexte implique de multiples menaces, mais aussi une grande possibilité de hiérarchiser le secteur agricole, compris comme un secteur stratégique susceptible d'apporter des réponses rapides et absolument nécessaires à la relance économique et sociale des pays des Amériques, et que c'est pour cela que l'IICA est au service des États membres.

4.2.3 Il informe que, dans les mois à venir, des réunions de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) seront organisées en vue de soumettre certaines idées à mettre en œuvre, et de compter sur l'accompagnement des pays pendant ce processus.

4.2.4 Il félicite toute l'équipe administrative, technique et de soutien pour ses efforts qui ont permis de tenir cette première réunion virtuelle du Comité exécutif, qu'il souhaite terminer avec une présentation vidéo qui résume la

campagne lancée par l'Institut en hommage à tous les travailleurs ruraux du continent américain, et à laquelle a participé un groupe d'artistes reconnus.

4.3 Analyse et commentaires

4.3.1 Le représentant du Brésil rappelle l'engagement de son pays envers l'IICA qui, depuis 1942, est la référence pour surmonter les difficultés et il affirme être convaincu qu'il saura faire face aux difficultés du moment ainsi qu'aux contraintes budgétaires. Il réaffirme la confiance de son pays en la personne du directeur général et en l'équipe de l'Institut. En outre, il espère qu'il sera possible, à l'avenir, de programmer des réunions permettant une participation plus dynamique, afin d'étudier des questions comme les contributions volontaires et les partenariats avec le secteur public d'autres pays non-membres et avec le secteur privé.

4.3.2 Étant donné l'urgence de la situation actuelle, on a besoin d'un engagement plus fort et de plus de participation à la recherche de solutions susceptibles d'accroître l'efficacité des actions visant à appuyer les producteurs, qui sont la raison d'être de l'IICA. Il ajoute que, grâce aux efforts de l'Institut, il sera possible de sortir victorieux de la pandémie de COVID-19.

4.3.3 Le représentant des États-Unis signale que cette réunion du Comité exécutif a prouvé que les réunions aussi peuvent être virtuelles. Il remercie tout le personnel de l'IICA pour son travail d'organisation de la réunion, le président du Comité exécutif pour la conduite si efficace des travaux et le directeur général de l'Institut pour son rôle de chef de file à la recherche de nouvelles manières de développer encore la coopération dans les Amériques et de relever les défis actuels et futurs.

4.4 Clôture

4.4.1 La séance de clôture de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 21 juillet 2020 à 13h20.

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
A. Politique institutionnelle et services de coopération technique		
Res. 658	Rapport annuel 2019 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	49
Res. 659	Action de l'IICA dans le cadre de son Plan à moyen terme 2018-2022 en vue de soutenir ses états membres face à la crise associée à la pandémie de COVID-19	51
Res. 660	Appui au processus de transformation institutionnelle de l'IICA	54
B. Questions budgétaires et financières		
Res. 661	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	56
Res. 662	États financiers de l'IICA pour l'exercice 2019, rapport des commissaires aux comptes et Vingt-sixième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)	58
C. Partenariats avec des organismes internationaux		
Res. 663	Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) de 2019	60
Res. 664	Rapport de la commission spéciale sur le CATIE	61
Res. 665	Rapport du programme de travail de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) sur le rapport des activités réalisées pendant la période biennale 2019-2020	64

Numéro	Titre	Page
D. Questions relatives aux organes de direction		
Res. 666	Rapport de la réunion ordinaire 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)	66
Res. 667	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)	67
Res. 668	Rapport de la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB) 2019-2020	68
Res. 669	Date et lieu de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif	70

RÉSOLUTION N° 658

**RAPPORT ANNUEL 2019 DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 712 (20), “Rapport annuel 2019 de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.f du règlement du Comité exécutif prévoit qu’il incombe à cet organe de direction de l’IICA de recevoir, analyser et approuver le rapport annuel des activités de la Direction générale de l’Institut et de prendre les mesures qui s’imposent ;

Que la Direction générale a élaboré et publié le Rapport annuel 2019 de l’IICA, qui a été transmis ensuite au Secrétariat général de l’Organisation des États américains (OEA) dans les temps et dans les formes voulus ;

Que ce rapport rend compte des activités de coopération réalisées par l’Institut en 2019 afin de mettre en œuvre ses programmes de coopération dans les domaines national, régional et continental, dans le cadre de son Plan à moyen terme (PMT) pour la période 2018-2022 ;

Que le représentant de l’Institut a présenté aux autorités de chacun de ses 34 pays membres le rapport sur la coopération offerte par l’IICA au pays correspondant en 2019 ; et

Que le Rapport annuel 2019 de l'IICA est disponible en format électronique sur la page web de l'Institut (www.iica.int), sur laquelle il peut être consulté,

DÉCIDE :

D'adopter le Rapport annuel 2019 de l'IICA.

RÉSOLUTION N° 659

ACTION DE L’IICA, DANS LE CADRE DE SON PLAN À MOYEN TERME 2018-2022, EN VUE DE SOUTENIR SES ÉTATS MEMBRES FACE À LA CRISE ASSOCIÉE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 707 (20), “Stratégie de l’IICA devant la pandémie de COVID-19”, et le rapport présenté par le directeur général,

CONSIDÉRANT :

Que le 18 juillet 2018, dans le respect du mandat du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil), le Comité exécutif a analysé et approuvé, par sa résolution IICA/CE/Res. 629 (XXXVIII-O/18), le Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022 de l’Institut interaméricain de coopération pour l’Agriculture (IICA) comme cadre d’orientation de ses actions pendant la période en question ;

Que le PMT 2018-2022 propose un nouveau paradigme de coopération visant à faire de l’IICA une institution efficace et souple qui accorde priorité à la gestion du savoir et à au développement de partenariats stratégiques publiques-privées ;

Que l’urgence sanitaire mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19 a profondément ébranlé les relations sociales et économiques dans les pays des Amériques, affectant la vie et la santé de millions de personnes ;

Que, devant la constante augmentation du nombre de personnes infectées et la regrettable perte de milliers de vies humaines, les gouvernements et les citoyens ont adopté, en vue de faire face à l’urgence, des mesures de restriction et de confinement qui ont eu pour effet de paralyser d’importantes activités économiques ;

Que, malgré les répercussions négatives provoquées par l'urgence sanitaire dans certaines des chaînes du secteur agroalimentaire, l'agriculture a été un facteur clé qui a permis de maintenir la production, qui a démontré le rôle crucial qu'elle joue en tant que garant de la sécurité alimentaire des populations, et qui sera l'un des principaux secteurs de la relance économique pendant l'après COVID-19 ;

Qu'il est urgent de consolider, au moyen de mécanismes innovants, la résilience des secteurs agricole et rural devant les chocs extérieurs naturels ou économiques, en particulier pour réagir à la grave crise actuelle et à ses répercussions, ainsi que pour incorporer tous ses différents acteurs dans cette tâche incontournable ;

Que la très grande valeur de la solidarité et de la coopération internationale a été mise en évidence dans la lutte contre la pandémie, en particulier par les travaux des organismes multilatéraux de coopération technique comme l'IICA ; et

Que la Direction générale de l'Institut, malgré des circonstances difficiles, a renforcé son soutien aux États membres, grâce à des mécanismes innovants permettant de faire avancer le dialogue, l'échange d'information et le perfectionnement des capacités,

DÉCIDE :

1. De reconnaître les efforts consentis par les États membres de l'IICA, pendant cette situation d'urgence, en vue d'entretenir et d'améliorer le rendement du secteur agricole dans les domaines national, régional et continental, ainsi que de garantir la sécurité alimentaire et de protéger le bien-être des travailleurs ruraux.
2. De soutenir et remercier l'Institut et son directeur pour les efforts déployés en vue d'aider les pays, en particulier les ministères de l'Agriculture, efforts qui ont permis à l'IICA de se consolider en tant qu'institution qui écoute ses membres et leur propose des solutions en réponse à leurs demandes et à leurs besoins.
3. De prier les États membres d'affermir leur soutien à l'Institut, en déployant les plus grands efforts possibles pour consolider ses capacités techniques et financières, afin qu'il puisse continuer d'offrir une coopération technique d'excellence pour le développement agricole et rural.

4. De demander au directeur général de poursuivre l'exploration de solutions innovantes afin de renforcer les services de coopération technique de l'IICA, en particulier grâce à des activités susceptibles de permettre la convergence de tous les acteurs du secteur en faveur d'une agriculture durable et résiliente.

RÉSOLUTION N° 660

**APPUI AU PROCESSUS DE TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE
DE L'IICA**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé du directeur général sur la situation de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et sa proposition d'approfondir le processus de transformation institutionnelle,

CONSIDÉRANT :

Que la situation d'urgence liée à la pandémie mondiale de COVID-19 est à l'origine, entre autres conséquences, d'une demande croissante de coopération technique de la part de l'IICA ; et

Que l'exécution du Plan à moyen terme 2018-2022 de l'Institut et la prise en charge des demandes émanant des États membres exigent d'approfondir le processus de transformation institutionnelle de l'IICA, et de mobiliser des ressources humaines et financières extérieures supplémentaires qui lui permettent de consolider son soutien au développement agricole et au bien-être rural,

DÉCIDE :

1. D'accompagner l'initiative du directeur général d'approfondir le processus de transformation institutionnelle incluant, entre autres, les aspects suivants : a) la définition d'un nouveau modèle d'affaires, b) la mise au point d'une nouvelle architecture financière et c) la mobilisation et la captation de ressources extérieures de différentes sources de

financement, dont toutes doivent être compatibles avec les objectifs de l'Institut.

2. Demander à la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) de se constituer en groupe de travail permanent élargi chargé d'appuyer, d'analyser et d'élaborer une proposition de transformation intégrale de l'IICA.

RÉSOLUTION N° 661

RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 709 (20), “Rapport sur le recouvrement des quotes-parts”,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l’Agriculture (le Conseil), à sa Treizième réunion ordinaire, a adopté, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), le document intitulé “Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l’Institut” ;

Que le paiement opportun des quotes-parts et le recouvrement des arriérés facilitent l’exécution des programmes et des projets inclus dans les stratégies de coopération prévus dans les domaines national, régional et continental, selon le Plan à moyen terme (PMT) de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) pour la période 2018-2022 ; et

Qu’il est nécessaire que les pays membres accélèrent le paiement de leurs quotes-parts afin de continuer à remplir la mission de l’Institut qui est de stimuler, promouvoir et appuyer leur développement agricole et rural en particulier dans le contexte des problèmes rencontrés à la suite de la pandémie de COVID-19,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l’Agriculture et des Affaires Étrangères des États membres de l’IICA, ainsi que d’autres hauts fonctionnaires de leurs gouvernements, pour leurs initiatives et les efforts qu’ils déploient afin que soient versées les quotes-parts annuelles dues à l’Institut.

2. De reconnaître que, devant la difficile situation à laquelle se heurtent l'IICA et ses pays membres à la suite de la pandémie de COVID-19, il est particulièrement important de maintenir en vigueur les mesures fixées par le Comité exécutif et le Conseil, pour encourager les États membres de l'Institut à payer en temps opportun leurs quotes-parts annuelles ainsi que les arriérés.
3. De prier le Directeur général : a) de poursuivre les démarches afin de recouvrer les quotes-parts de 2020 ainsi que les arriérés des périodes précédentes, et b) de continuer d'informer les États membres de l'IICA sur les progrès accomplis dans ce domaine.
4. D'exhorter les États membres à être à jour dans le paiement des quotes-parts dues à l'Institut, et ceux qui ont des arriérés, à concevoir des plans de paiement afin de remplir leurs obligations financières vis-à-vis de l'IICA, car elles sont cruciales pour que ce dernier continue d'être une institution forte et efficace dans l'accomplissement de sa mission de soutien à ses États membres.

RÉSOLUTION N° 662

ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA) POUR 2019, RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET VINGT-SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/CE/Doc. 710 (20), “États financiers de l’IICA pour l’exercice 2019 et rapport des commissaires aux comptes”, et IICA/CE/Doc. 711 (20), “Vingt-sixième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.d du Règlement du Comité exécutif stipule qu’il incombe à cet organe de direction de l’IICA d’“examiner les états financiers de l’Institut et, à la demande du Conseil ou lorsqu’une décision s’impose, conformément à la Convention, d’envoyer le rapport et les recommandations correspondantes au Conseil” ;

Que le Conseil interaméricain de l’Agriculture (le Conseil), à sa Septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res. 231 (VII-O/93), qui porte création du CRV, et approuvé son règlement intérieur ;

Que le Comité exécutif, conformément à l’article 3.k de son règlement intérieur, doit recevoir et approuver les rapports du CRV et prendre des décisions au sujet de ses recommandations ; et

Que le CRV indique, dans son vingt-sixième rapport, qu’il a examiné le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l’Institut pour l’exercice financier 2019 et constaté que le travail exécuté a été consciencieux et conforme aux règlements de l’IICA et aux règles internationales de vérification des comptes,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2019 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, et de prier le directeur général de l'IICA de les transmettre à la Vingt et unième réunion ordinaire du Conseil, pour que celui-ci en prenne connaissance.
2. D'approuver le Vingt-sixième rapport du CRV et de prier le Directeur général de tenir compte des recommandations contenues dans ce rapport.
3. De remercier les membres du CRV pour le travail réalisé.
4. De reconnaître les efforts consentis par l'Institut en vue de conserver des états financiers propres, et d'exhorter son directeur général à poursuivre sa politique de transparence.

RÉSOLUTION N° 663

**RAPPORT DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT (CATIE) DE 2019**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le "Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) de 2019",

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 441 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a chargé le Comité exécutif de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CATIE et prié le Directeur général de ce centre d'envoyer directement, à l'avenir, la version du rapport biennal et les plans du CATIE à la direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) afin qu'ils soient reçus par le Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le rapport du CATIE de 2019.
2. De prier l'IICA et le CATIE de continuer à renforcer leurs liens et mécanismes en vue de mener à bien les activités conjointes, afin de maximiser la participation des deux institutions au soutien des efforts des États membres et de parvenir ainsi à un développement agricole compétitif, durable et inclusif.
3. De prier le Directeur général du CATIE de présenter au Comité exécutif et au Conseil, tous les rapports remis au Conseil supérieur du CATIE, y compris ses états financiers.

RÉSOLUTION N° 664

RAPPORT DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LE CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport de la Commission spéciale créée par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) par sa résolution n° 519, approuvée lors de sa Vingtième réunion ordinaire du 31 octobre 2019,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil, par sa résolution n° 507, a chargé les directeurs généraux de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et du CATIE, de former, avec la participation du gouvernement costaricien, un groupe de travail *ad hoc* en vue d'élaborer une "proposition stratégique" pour l'avenir du Centre, en y incluant des scénarios et des alternatives de restructuration et de consolidation de la plateforme organisationnelle, scientifique, universitaire et financière du CATIE, ainsi que de sa base juridique ;

Que, conformément à cette résolution, la proposition stratégique a été présentée à la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif, et qu'une série de recommandations y ont été discutées, modifiées et reçues favorablement, selon la résolution n° 652 du Comité exécutif "Stratégie pour l'avenir du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)", et que le directeur général de l'IICA a été prié d'informer le Conseil, à sa Vingtième réunion ordinaire, de la décision prise par le Comité exécutif ;

Que le Conseil, à sa Vingtième réunion ordinaire, a examiné les recommandations incluses dans la résolution n° 652 du Comité exécutif, et qu'il a créé, par la résolution n° 519, une commission spéciale formée par le Costa Rica, l'Équateur, les États-Unis, le Honduras, la Jamaïque et le Mexique, chargée de l'étude, de l'analyse et de l'élaboration de recommandations à présenter à la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif, en rapport avec les questions suivantes : a) les mesures en vue d'améliorer la productivité des terres qui appartiennent à l'Institut et au Centre et b) la faisabilité de l'incorporation du CATIE comme un département de l'IICA chargé des recherches techniques et scientifiques et de l'enseignement du troisième cycle en sciences agricoles, ainsi que d'autres options structurelles susceptibles de mener à une intégration et à une coordination plus efficaces et plus économiques pour répondre aux besoins des États membres ;

Que le rapport de la Commission spéciale conclut qu' "on ne dispose pas de tous les éléments permettant de réussir l'incorporation proposée par les membres du Conseil aux directeurs généraux" ; et

Que, malgré ce qui précède, il y a lieu de présenter au Conseil des alternatives afin que les relations entre l'Institut et le CATIE soient améliorées et renforcées dans l'intérêt de tous les États membres,

DÉCIDE :

1. De remercier la Commission spéciale pour son travail, de faire siennes ses recommandations, et de prier le directeur général de l'IICA et le directeur général du CATIE d'apporter les modifications institutionnelles nécessaires pour contribuer à la convergence des deux organismes, demandée par le Conseil, pour faciliter et soutenir, de manière permanente leurs travaux communs et coordonnés, sans nécessité de modifier le cadre juridique en vigueur.
2. De demander aux directeurs généraux de l'Institut et du Centre la création d'une unité commune IICA/CATIE, chargée de mettre en œuvre ces recommandations, en particulier celle qui porte sur l'utilisation exclusive de la contribution annuelle de l'Institut au CATIE, pour les activités concertées et supervisées par cette unité intégrée.

3. De demander aux deux directeurs généraux de mettre au point immédiatement un “plan-cadre” pour l’utilisation stratégique du patrimoine immobilier et productif des propriétés de l’IICA et du CATIE, dans les termes suggérés par la Commission spéciale, et de le présenter à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif pour qu’il l’examine et, le cas échéant, à la prochaine réunion du Conseil pour approbation.
4. De prier le directeur général du CATIE de consulter le Conseil d’administration du centre, lors de sa réunion d’octobre 2020, avant de mettre en œuvre les dispositions contenues dans la présente résolution.
5. De demander au directeur général de l’Institut d’informer le Comité exécutif de l’application de cette résolution, à sa prochaine réunion ordinaire.

RÉSOLUTION N° 665

**RAPPORT DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'INSTITUT CARIBÉEN DE
RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES (CARDI) POUR LA
PÉRIODE BIENNALE 2019-2020**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport du programme de travail de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) pendant la période biennale 2019-2020,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément aux termes de l'accord en vigueur signé entre l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le CARDI, ce dernier doit présenter un rapport annuel relatif à ses activités ; et

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 440 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a délégué au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CARDI et a demandé au Directeur exécutif de cet institut qu'à l'avenir, il fasse parvenir directement à la direction générale de l'IICA, la version du rapport biennal et les plans du CARDI afin qu'ils soient approuvés par le Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De recevoir le rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du CARDI au cours de la période biennale 2019-2020, et de l'en remercier.

2. D'encourager l'IICA et le CARDI à continuer de resserrer leurs liens techniques, et à renforcer les mécanismes pour la mise en œuvre d'activités conjointes, afin de soutenir les efforts en vue du développement agricole et du bien-être des populations rurales dans les Caraïbes.

RÉSOLUTION N° 666

**RAPPORT DE LA RÉUNION ORDINAIRE 2020 DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION (CCSQG)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 713 (20), “Rapport de la réunion ordinaire 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)”,

CONSIDÉRANT :

Que la CCSQG, en tant que commission permanente du Comité exécutif, a pour objet de conseiller le Directeur général de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) et de permettre à celui-ci d’avoir des échanges plus réguliers avec les États membres sur les questions administratives, financières et stratégiques, afin de faciliter l’obtention de consensus au sein du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) ;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 580 (XXXIII-O/13), a accepté que les réunions de la CCSQG soient de préférence virtuelles, afin de tenir des sessions suffisamment fréquentes et de favoriser des économies pour l’IICA ; et

Que le rapport de la CCSQG susmentionné contient des recommandations qui doivent être soumises à la considération du Directeur général et du Comité exécutif,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement le rapport de la réunion ordinaire 2020 de la CCSQG.

RÉSOLUTION N° 667

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS DE
LA TRENTE-NEUVIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF ET
DE LA VINGTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN
DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/CE/Doc. 714 (20), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif”, et IICA/CE/Doc. 715 (20), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtème réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports sur l’état d’avancement mentionnés ci-dessus montrent que la direction générale de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les dispositions des résolutions adoptées à la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif et à la Vingtème réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports : a) “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif” ; et b) “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtème réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”.

RÉSOLUTION N° 668

**RAPPORT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE 2019-2020**

Le COMITÉ EXECUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le document d'information DI-01, "Rapport de la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB) 2019-2020" ;

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 484 (XXVIII-O/08), a décidé de créer le Réseau des autorités compétentes de l'agriculture biologique des Amériques, sous le nom de Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB), dont la responsabilité est de créer les normes et les procédures en vue de promouvoir et réglementer la production et le commerce des produits alimentaires biologiques sur le continent, et dont l'objectif est de fonctionner comme une instance technique de gestion du savoir en matière d'agriculture biologique et comme un mécanisme de consultation, de liaison et de coopération réciproque entre les organes gouvernementaux compétents qui, au sein des pays, promeuvent et normalisent le développement de cette activité ;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 506 (XXIX-O/09) adoptée lors de sa Vingt-neuvième réunion ordinaire, a reçu favorablement le Statut de la CIAB, *ad referendum* de l'approbation du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) ;

Que le Conseil, par la résolution IICA/JIA/Res. 455 (XV-O/09) adoptée lors de sa Quinzième réunion ordinaire, a approuvé le Statut de la CIAB ;

Que la CIAB a indiqué, dans son rapport, la nécessité de mettre à jour son statut, afin d'améliorer le cadre réglementaire qui la régit et de renforcer ainsi l'agriculture biologique ; et

Qu'en vertu de l'article 28 du statut de la CIAB le Comité exécutif a compétence pour modifier cet instrument,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le Rapport de la CIAB 2019-2020.
2. De charger le directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) d'élaborer, en consultation avec les pays membres de la CIAB, une proposition de modification du statut de cette commission afin qu'elle soit examinée et, le cas échéant, approuvée par le Comité exécutif, à sa prochaine réunion ordinaire.

RÉSOLUTION N° 669

**DATE ET LIEU DE LA QUARANTE ET UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarantième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 716 (20), "Date et lieu de la Quarante et unième réunion ordinaire du Comité exécutif",

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) doit tenir une réunion ordinaire chaque année, et doit donc fixer la date et le lieu de la Quarante et unième réunion ordinaire du Comité exécutif en 2021 ;

Que l'article 25 du règlement susmentionné stipule que, lorsqu'aucun État membre de l'IICA ne s'offre pour accueillir la réunion ordinaire du Comité exécutif, la réunion se tient au siège social de l'Institut, à San José, au Costa Rica ; et

Que le Directeur général fait savoir qu'il n'a reçu aucune proposition officielle d'un État membre en vue d'accueillir la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De tenir la Quarante et unième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège social de l'Institut, à San José, au Costa Rica, au cours du second semestre de 2021.
2. De demander au Directeur général, conformément aux procédures établies par les normes en vigueur, de convoquer, en temps opportun, les États membres afin qu'ils puissent participer à cette réunion.

SIGNATURE DU RAPPORT

SIGNATURE DU RAPPORT DE LA QUARANTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif, à 13h30, le 21 juillet, deux mille vingt, à San José, Costa Rica.

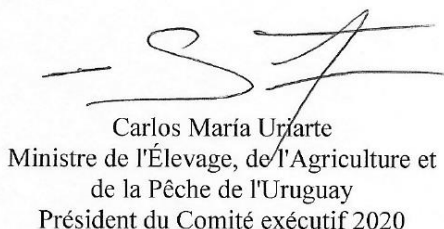
Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements effectués à la séance de clôture avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), dans la série Documents officiels, dont les textes font également foi.

Le Secrétariat déposera les originaux dans les archives de l'Institut, téléchargera les fichiers électroniques sur le site web de l'IICA et enverra la version finale du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et à tous les autres participants à la réunion.

San José, Costa Rica.



Manuel Otero
Directeur général de l'IICA
Secrétaire ex-officio du
Comité exécutif 2020



Carlos María Uriarte
Ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et
de la Pêche de l'Uruguay
Président du Comité exécutif 2020

ANNEXES

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION
IICA/CE/Doc. 706 (20)

- | | |
|--|-----------------------|
| 1. Programme provisoire de travail | IICA/CE/Doc. 705 (20) |
| 2. Message du Directeur général de l'IICA | Sans document |
| 3. La coopération technique de l'IICA | |
| 3.1. Stratégie de l'IICA face à la situation d'urgence de la COVID-19 | IICA/CE/Doc. 707 (20) |
| 4. Situation financière et programme-budget | |
| 4.1. Programme-budget | IICA/CE/Doc. 708 (20) |
| 4.2. Rapport sur le recouvrement des quotes-parts | IICA/CE/Doc. 709 (20) |
| 4.3. États financiers de l'IICA 2019 et rapport des commissaires aux comptes | IICA/CE/Doc. 710 (20) |
| 4.4. Vingt-sixième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) | IICA/CE/Doc. 711 (20) |
| 5. Renforcement des partenariats stratégiques | |
| 5.1. Rapport sur la proposition stratégique relative au cadre opérationnel du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) - [Commission spéciale du Conseil sur le CATIE IICA/JIA/Res. 519 (XX-O/19)] | Sans cote |
| 5.2. Rapport du CATIE pour la période biennale 2018-2019 | Sans cote |
| 5.3. Rapport des activités de collaboration entre l'IICA et le CATIE | Sans cote |

5.4. Rapport de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI) pour la période biennale 2019-2020 Sans cote

5.5. Rapport des activités de collaboration entre l'IICA et le CARDI Sans cote

6. Activités de la direction générale et des organes de direction

6.1. Rapport du représentant du Conseil près le Conseil supérieur et le Conseil d'administration du CATIE pendant la période biennale 2018-2019 Sans cote

6.2. Rapport annuel 2019 de l'IICA IICA/CE/Doc. 712 (20)

6.3. Rapport de la Réunion ordinaire 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) IICA/CE/Doc. 713 (20)

6.4. Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc. 714 (20)

6.5. Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) IICA/CE/Doc. 715 (20)

6.6. Date et lieu de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc. 716 (20)

7. Questions diverses

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2020

Argentine

Ariel Martínez (*titulaire*)
Subsecretario de Coordinación Política
Ministerio de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2000
armartinez@magyp.gob.ar

Juan Maximiliano Moreno (*suppléant*)
Director Nacional de Relaciones
Agroalimentarias Internacionales
Ministerio de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Tel.: (54 11) 4349 2000
maxmor@magyp.gob.ar

Bahamas

Michael Clifton Pintard (*titulaire*)
Minister of Agriculture
and Marine Resources
Ministry of Agriculture
and Marine Resources
Tel.: (242) 818 5152
michaelcliftonpintard@bahamas.gov.bs

Carlton Bowleg (*suppléant*)
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture and Marine
Resources

Member of Parliament for North
Andros and the Berry Islands
Tel.: (242) 397 7400
carltonbowleg@bahamas.gov.bs

Charmaine Price (*suppléante*)
Acting Director of Agriculture
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture
and Marine Resources
Tel.: (242) 397 7400
charmaineprice@bahamas.gov.bs

Andrew Pinder (*suppléant*)
Assistant Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
and Marine Resources
Tel.: (242) 462 4315 / 397 7450
andrewpinder@bahamas.gov.bs
atpinder@hotmail.com

Delreese Grant (*suppléante*)
Marketing Officer
Ministry of Agriculture
and Marine Resources
Tel.: (242) 397 7400
delreesegrant@bahamas.gov.bs

Bolivie

Beatriz Eliane Capobianco (*titulaire*)
Ministra de Desarrollo Rural y Tierras
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
Tel.: (591 2) 211 3013
elianecapobiancos@gmail.com

Gustavo Urresti (*suppléant*)
Viceministro de Desarrollo Rural
y Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
Tel.: (591 2) 211 1103
gustavo.urresti@ruralytierras.gob.bo

Mauricio Bustillos (*suppléant*)
Director General de Desarrollo Rural
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
Tel.: (591 2) 211 1103
mauriciobustillo@hotmail.com

Fernando Cabral (*suppléant*)
Director General de Producción
y Soberanía Alimentaria
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
Tel.: (591 2) 211 1103
fernandoberdecio79@gmail.com

Carlos Guzmán (*suppléant*)
Jefe
Unidad de Información, Estudios y
Políticas de Desarrollo Sostenible
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras
Tel.: (591 2) 211 1103
carlovedia@gmail.com

Claribel Aparicio Ferreira (*suppléante*)
Viceministra de Comercio Exterior
e Integración
Ministerio de Relaciones Exteriores
Tel.: (591 2) 240 8397 / 240 8900
caparicio@ree.gob.bo

Fernando Jiménez Zeballos (*suppléant*)
Director General de Promoción de
Exportación, Acuerdos Comerciales y
de Inversión

Ministerio de Relaciones Exteriores
Tel.: (591 2) 240 8397 / 240 8900
fmjz1966@gmail.com

José Luis Gallardo Torrez (*suppléant*)
Jefe
Unidad de Negociaciones Comerciales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Tel.: (591 2) 240 8397 / 240 8900
jl.gallardo.torres@gmail.com

Mónica Rollano Simon (*suppléante*)
Funcionaria
Unidad de Negociaciones Comerciales
Viceministerio de Comercio Exterior e
Integración
Tel.: (591 2) 240 8397 / 240 8900
monicarollanos@gmail.com

Costa Rica

Luis Renato Alvarado Rivera (*titulaire*)
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 2105 6110
ralvarado@mag.go.cr
despachoministro@mag.go.cr

Edgar Mata (*suppléant*)
Director Ejecutivo
Secretaría Ejecutiva de Planificación
Sectorial Agropecuaria (SEPSA)
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (506) 8746 1623
emata@mag.go.cr

États-Unis d'Amérique

Wendell Dennis (*titulaire*)
Senior Policy Advisor
Foreign Agricultural Service
United States Department of
Agriculture
Tel.: (202) 690 5715
wendell.dennis@fas.usda.gov

Donald Willar (*conseiller*)
International Trade Specialist
Foreign Agricultural Service
United States Department of
Agriculture
Tel.: (202) 205 0980
donald.willar@usda.gov

Benjamin Barron (*conseiller*)
Budget and Management Officer
United States Mission to the
Organization of American States (OAS)
United States Department of State
Tel.: (202) 647 9376
BarronBA@state.gov

Michael Pointer (*conseiller*)
Economic Officer
United States Mission to the
Organization of American States (OAS)
United States Department of State
Tel.: (202) 647 9210
PointerM@state.gov

Ted Farris (*conseiller*)
Deputy Director
Bureau of International Organizations
Department of State

Tel.: (202) 690 5715
FarisEH@state.gov

Vanthy Pham (*conseillère*)
Finance Analyst
Bureau of International Organizations
United States Department of State
Tel.: (202) 690 5715
phamv@state.gov

Cristina Rodríguez (*conseillère*)
Management Reform Officer
Bureau of International Organizations
United States Department of State
Tel.: (202) 690 5715
rodriguezce@state.gov

Guyana

Noel Holder (*titulaire*)
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Tel.: (592) 227 5049 / 662 6700
noel.holder@government.gy

George Jervis (*conseiller*)
Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture
Tel.: (592) 227 3751 / 624 0391
george.jervis@gmail.com

Haïti

Pierre Karly Jean Jaune (*titulaire*)
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources naturelles et du
Développement rural

Tel.: (509) 2943 2851
kijeune@gmail.com

Paul Moïse Gabriel (*suppléant*)
Conseiller du Ministre
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources naturelles et du
Développement rural
Tel.: (509) 2943 2851
gabrielpm@yahoo.fr

Pascal Pecos Lundy (*conseiller*)
Chargé de Mission
Direction de la Coopération extérieure
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources naturelles et du
Développement rural
Tel.: (509) 2943 2851
pascallundy@hotmail.com

Jean Marie Robert Chery (*conseiller*)
Coordinateur de Projets
d'investissements
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources naturelles et du
Développement rural
Tel.: (509) 2943 2851
Cheryr04@yahoo.fr

Rideler Philius (*conseiller*)
Coordinateur Unité de Statistiques
agricoles et informatiques
Ministère de l'Agriculture, des
Ressources naturelles et du
Développement rural
Tel.: (509) 2943 2851
prideler@gmail.com

Nicaragua

Edward Centeno Gadea (*titulaire*)
Ministro Agropecuario
Ministerio Agropecuario
Tel.: (505) 2276 1441
edwardcenteno@gmail.com
heydi.hernandez@mag.gob.ni

Sidhartha Marín Aráuz (*suppléant*)
Ministro Asesor del Presidente para
Políticas y Asuntos Internacionales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Tel.: (505) 244 8000 / 8007
despachoministroasesor@cancilleria.gob.ni

Panama

Augusto Valderrama (*titulaire*)
Ministro de Desarrollo Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Tel.: (507) 507 0604 / 0603
avalderrama@mida.gob.pa

Carlos Rognoni (*suppléant*)
Viceministro de Desarrollo
Agropecuario
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Tel.: (507) 507 0604 / 0603
crognoni@mida.gob.pa

Yanet Sierra (*suppléante*)
Secretaria Técnica
Ministerio de Desarrollo Agropecuario
Tel.: (507) 507 0604 / 0603
ysierra@mida.gob.pa

Paraguay

Santiago Bertoni (*titulaire*)
Viceministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (595 21) 440-718 / 449-951
zp5msb@gmail.com

Marcelo González (*suppléant*)
Viceministro de Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (595 21) 440-718 / 449-951
paratodomag@gmail.com

Uruguay

Carlos María Uriarte (*titulaire*)
Ministro de Ganadería,
Agricultura y Pesca
Ministerio de Ganadería,
Agricultura y Pesca
Tel.: (598) 2412 6326 / 6328
ministro@mgap.gub.uy
secretariaministro@mgap.gub.uy

ÉTATS NON MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2020

Antigua-et-Barbuda

Samantha Marshall (*titulaire*)
Minister of Agriculture,
Fisheries and Barbuda Affairs
Ministry of Agriculture,
Fisheries and Barbuda Affairs
Tel.: (1 268) 720 9747
samantha.marshall@ab.gov.ag

Colin O'Keiffe (*suppléant*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries
and Barbuda Affairs
Tel.: (1 268) 462 1213
mafba@ab.gov.ag

Brésil

Flávio Campestrin Bettarello (*titulaire*)
Secretário Adjunto de Comércio
e Relações Internacionais
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2510
flavio.bettarello@agricultura.gov.br

Giovanni Gabas Coelho (*conseiller*)
Assessor
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento
Tel.: (55 61) 3218 2800
giovanni.coelho@agricultura.gov.br

Canada

Marie-Noëlle Desrochers (*titulaire*)
A/ Executive Director
Agriculture and Agri-Food Canada
Tel.: (613) 773 2600
marie-noelle.desrochers@canada.ca

Aleksandar Jotanovic (*suppléant*)
Senior Multilateral Affairs Officer
Agriculture and Agri-Food Canada
Tel.: (613) 773 0241
aleksandar.jotanovic@canada.ca

Chili

José Miguel Rodríguez (*titulaire*)
Jefe
Departamento de Asuntos
Internacionales
Oficina de Estudios y Políticas Agrarias
(ODEPA)
Ministerio de Agricultura
Tel.: (562) 2397 3037
jrodriguez@odepa.gob.cl

Colombie

Juan Gonzalo Botero Botero (*titulaire*)
Viceministro de Asuntos Agropecuarios
Ministerio de Agricultura y Desarrollo
Rural
Tel.: (571) 254 3300
juan.botero@minagricultura.gov.co

Angelino Garzón (*suppléant*)
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de Colombia en Costa Rica
Tel.: (506) 2283 7191
esanjose@cancilleria.gov.co

Solángel Ortiz Mejía (*suppléante*)
Ministra Plenipotenciaria
Embajada de Colombia en Costa Rica
Tel.: (506) 2283 7191
esanjose@cancilleria.gov.co

María Aguilera Ospina (*suppléante*)
Coordinadora de Gestión de
Cooperación Internacional
Oficina Asuntos Internacionales

Ministerio de Agricultura y Desarrollo
Rural
Tel.: (571) 254 3300, Ext. 5671
maria.aguilera@minagricultura.gov.co

Dominique

Reginald Thomas (*titulaire*)
Permanent Secretary
Ministry of Blue and Green Economy,
Agriculture and National Food Security
Tel.: (767) 266 3211 / 3271
psagriculture@dominica.gov.dm
pssecagriculture@dominica.gov.dm

Équateur

Andrés Luque Nuque (*titulaire*)
Subsecretario de Producción Agrícola
Ministerio de Agricultura
Tel.: (593) 9918 5691
aluque@mag.gob.ec

El Salvador

Sussy Rodríguez de Zura (*titulaire*)
Directora
Oficina de Políticas y Planificación
Sectorial (OPPS)
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Tel.: (503) 2210 1700
sussy.rodriguez@mag.gob.sv

Grenade

Yolande Bain-Horsford (*titulaire*)
Minister of Agriculture and Lands
Ministry of Agriculture and Lands

Tel.: (473) 440 2708
yolande_horsford@hotmail.com
agriculturegrenada@gmail.com

Gregory Delsol (*suppléant*)
Senior Planning Officer
Ministry of Agriculture and Lands
Tel.: (473) 440 2708
gregorypdelsol@gmail.com

Guatemala

José Ángel López Camposeco (*titulaire*)
Ministro de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Tel.: (502) 2413 7000
despachosuperiormaga@gmail.com

Luis Eduardo Mendoza Soto (*suppléant*)
Viceministro de Desarrollo Económico
Rural
Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Alimentación
Tel.: (502) 2413 7000
despacho.vider@maga.gob.gt

Honduras

Mauricio Guevara Pinto (*titulaire*)
Secretario de Estado
Secretaría de Agricultura y Ganadería
Tel.: (504) 3145 1710
mauricioguevara.sag@gmail.com
geguigure.sag_hn@yahoo.com

Mexique

Víctor Villalobos Arámbula (*titulaire*)
Secretario de Agricultura y Desarrollo
Rural
Secretaría de Agricultura y Desarrollo
Rural (SADER)
Tel.: (52 555) 3871 1296
ena.resendiz@agricultura.gob.mx
victor.villalobos@sader.gob.mx

María de Lourdes Cruz Trinidad (*suppléante*)
Coordinadora General de Asuntos
Internacionales
Secretaría de Agricultura y Desarrollo
Rural (SADER)
Tel.: (52 555) 3871 1055
mcruz.dgai@sader.gob.mx

Víctor Manuel Sánchez Colín (*suppléant*)
Encargado de Negocios a. i.
Embajada de México en Costa Rica
Tel.: (506) 2257 0633
vsanchezc@sre.gob.mx

Andrea Regina Huerta Cruz (*suppléante*)
Encargada de Asuntos Económicos y
Cooperación
Embajada de México en Costa Rica
Tel.: (506) 2257 0633
ahuertac@sre.gob.mx

Pérou

Paula Rosa Carrión Tello (*titulaire*)
Viceministra de Políticas Agrarias
Ministerio de Agricultura y Riego
Tel.: (511) 209 8600
pcarrion@minagri.gob.pe

Noemí Marmanillo Bustamante
(*suppléante*)

Directora

Oficina de Cooperación Internacional

Ministerio de Agricultura y Riego

Tel.: (511) 209 8600

nmarmanillo@minagri.gob.pe

Renee Janett Pacheco Santos (*conseillère*)

Especialista en Cooperación

Internacional

Ministerio de Agricultura y Riego

Tel.: (511) 209 8600

jpacheco@minagri.gob.pe

République Dominicaine

Osmar Benítez (*titulaire*)

Ministro de Agricultura

Ministerio de Agricultura

Tel.: (809) 227 1188

despacho.agricultura@gmail.com

aidadecalderon@yahoo.com

Ivonne García (*suppléante*)

Directora Ejecutiva

Junta Agroempresarial

de la República Dominicana

Tel.: (809) 519 9910

i.garcia@jad.org.do

ivonne14000@yahoo.com

Saint Christophe-et-Niévé

Ron Dublin-Collins (*titulaire*)

Permanent Secretary

Ministry of Agriculture and Marine

Resources

Tel.: (869) 465 2521, Ext. 1008

redc.govskn@gmail.com

Saint Vincent-et-les-Grenadines

Saboto Caesar (*titulaire*)

Minister of Agriculture, Forestry,

Fisheries, Rural Transformation,

Industry and Labour

Ministry of Agriculture, Forestry,

Fisheries, Rural Transformation,

Industry and Labour

Tel.: (784) 456 1410

minsecpe@gmail.com

office.agriculture@mail.gov.vc

Sainte-Lucie

Barrymore Felicien (*titulaire*)

Permanent Secretary

Ministry for Agriculture, Fisheries,

Natural Resources and Co-operatives

Tel.: (758) 468 4173 / 4174

barrymorefelicien5@gmail.com

Suriname

Parmanand Sewdien (*titulaire*)

Minister of Agriculture, Animal

Husbandry and Fisheries

Ministry of Agriculture, Animal

Husbandry and Fisheries

Tel.: (597) 477 698

minlvv@sr.net

Tania Lieuw A Soe (*suppléante*)

Policy Advisor of the Minister

Ministry of Agriculture, Animal

Husbandry and Fisheries

Tel.: (597) 884 4008
t.lieuwasoe@gmail.com

Arthur Zalmijn (*suppléant*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Tel.: (597) 477 698
secretariaatdirlvv@gmail.com

Trinité-et-Tobago

Susan Shurland (*titulaire*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Land
and Fisheries
Tel.: (868) 220 6253
susan.shurland@gov.tt

PAYS ASSOCIÉ DE L'ICA

Espagne

Enrique Conde León
Encargado de Negocios a. i.
Embajada del Reino de España
en Costa Rica
Tel.: (506) 2222 1933
enrique.conde@maec.es

Patricia Pertejo
Consejera de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Embajada del Reino de España
en Costa Rica
Tel.: (506) 2222 1933
ppertejo@mapa.es

PAYS OBSERVATEURS

Chine

Guodau Liu
Vice-President
Chinese Academy of Tropical
Agricultural Sciences (CATAS)
Tel.: (86) 898 6696 2948
liuguodao2008@163.com

Tianjin Chen
Director
Department of International
Cooperation
Chinese Academy of Agricultural
Sciences (CAAS)
Tel.: (86) 898 6696 2948
chentianjin@caas.cn

Ximai Zhou
Officer
Department of International
Cooperation
Chinese Academy of Agricultural
Sciences
Tel.: (86) 898 6696 2948
ximai.zhou@tricaas.com

Shiqi Li
Primer Secretario en Ciencia y
Tecnología
Embajada de la República Popular
de China en Costa Rica
Tel.: (506) 8888 8058
lisq@most.cn

France

Jacques Avelino
Investigador
Centro de Cooperación Internacional en
Investigación Agronómica para el
Desarrollo (CIRAD)
Embajada de Francia en Costa Rica
Tel.: (506) 8308 4895
jacques.avelino@cirad.fr

Guy Henry
Encargado de Misión América Latina
Dirección de Investigación y Estrategia
Centro de Cooperación Internacional en
Investigación Agronómica para el
Desarrollo (CIRAD)
Tel.: (57) 316 498 4309
guy.henry@cirad.fr

Lucile Guérin
Encargada de Cooperación Técnica
Embajada de Francia en Costa Rica
Tel.: (506) 2234 4201, Ext. 197
lucile.guerin@diplomatie.gouv.fr

Russie

Anastasia Zakhartsova
Especialista de la Sección de
Organizaciones Internacionales
Departamento de Cooperación
Internacional
Ministerio de Agricultura de la
Federación de Rusia
Tel.: (7) 499 975 40 49
a.zaharcova@mcx.ru

Anastasia Shiyon
Especialista de la Sección de Américas,
África y Australia
Departamento de Cooperación
Internacional
Ministerio de Agricultura de la
Federación de Rusia
Tel.: (7) 499 975 40 49
a.shiyon@mcx.ru

Serguei Oganov
Vicedirector
Centro Federal de Desarrollo de
Exportaciones Agroindustriales de la
Federación de Rusia
Tel.: (7) 499 975 40 49
s.oganov@aemcx.ru

Dimitrii Shestakov
Vicedirector
Centro Federal de Desarrollo de
Exportaciones Agroindustriales de la
Federación de Rusia
Tel.: (7) 499 975 40 49
d.shestakov@aemcx.ru

Turquie

Fatma Pihava Ünli
Embajadora Extraordinaria y
Plenipotenciaria
Embajada de la República de Turquía
en Costa Rica
Tel.: (506) 6489 5610
funlu@mfa.gov.tr
embajada.sanjose@mfa.gov.tr

Demet Kiliñç
Tercer Secretario

Embajada de la República de Turquía
en Costa Rica
Tel.: (506) 7273 4181
demet.kilinc@mfa.gov.tr
embajada.sanjose@mfa.gov.tr

**ORGANISMES
INTERNATIONAUX**

**Centre agronomique tropical de
recherche et d'enseignement
(CATIE)**

Muhammad Ibrahim
Director General
Costa Rica
Tel.: (506) 2558 2201
mibrahim@catie.ac.cr
dgcatie@catie.ac.cr

Juan Carlos Méndez Barrios
Subdirector General y Director de
Gestión de Planificación, Monitoreo,
Evaluación y Gestión de Conocimiento
(PMEG)
Costa Rica
Tel.: (506) 2558 2218
juan.mendez@catie.ac.cr

Luis Carlos Montoya
Asesor Legal
Costa Rica
Tel.: (506) 2556 3070
asesorlegal@catie.ac.cr
bufetemontoya00@gmail.com

**Institut caribéen de recherche et de
développement agricoles (CARDI)**

Barton Clarke
Executive Director
Trinidad and Tobago
Tel.: (868) 645 8120 / 8121
executive@cardi.org

**Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Adoniram Sanches Peraci
Coordinador
Oficina Subregional de FAO para
Mesoamérica
Panamá
Tel.: (562) 2923 2302
adoniram.sanches@fao.org

DIRECTEURS HONORAIRES

Martín Piñeiro
Director General Emérito y Asesor del
Director General
Argentina
Tel.: (549 11) 5010 7502
martin.pineiro2@gmail.com

**COMITÉ DE RÉVISION DE LA
VÉRIFICATION (CRV)**

Carla Pike
Director of Audit
Member of the Audit Review
Committee (ARC)
National Audit Office
Tel.: (869) 467 1050
carla.pike@gov.kn

INVITÉS SPÉCIAUX

Rebeca Grynspan Mayufis
Secretaria General Iberoamericana
Secretaría General Iberoamericana
(SEGIB)
Tel.: (34) 915 901 980
info@segib.org

Eduardo Trigo
Asesor de la Dirección de Cooperación
Técnica del IICA
Argentina
ejtrigo@gmail.com

Cassio Luiselli
Miembro
Consejo Asesor para la Seguridad
Alimentaria de las Américas del IICA
México
cassioluiselli@gmail.com

FONCTIONNAIRES DE L'IICA

Manuel Otero	Directeur général
Lloyd Day	Directeur général adjoint
Miguel Á. Arvelo	Représentant de l'IICA au Costa Rica et Chef de cabinet
Beverly Best	Directrice des Relations extérieures et institutionnelles
Hugo Chavarría	Responsable du Programme de bioéconomie et de développement productif
Randall Cordero	Coordinateur de la communication institutionnelle
Ana Marisa Cordero	Responsable chargée du Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments
Braulio Heinze	Directeur des services institutionnels
Miguel Herrera	Coordinateur de l'Unité juridique, des affaires internationales et du protocole
Héctor Iturbe	Secrétaire technique des organes de direction
Karen Kleinheinz	Responsable de la gestion financière
Mario León	Responsable du Programme de développement du territoire et de l'agriculture familiale
María Teresa Maldonado	Responsable de la programmation et du budget
Francisco Mello	Coordinateur de la gestion du savoir et de la coopération horizontale
Manuel Messina	Conseiller technique de la Direction de la coopération technique
Laura Mora	Responsable des Services administratifs
Alejandra Mozes	Responsable des talents humains
Guido Nejamkis	Conseiller du directeur général

Viviana Palmieri	Spécialiste technique en innovation et technologie pour l'agriculture
Emmanuel Picado	Responsable des technologies de l'information, de la communication et de l'agriculture numérique
Martín Piñeiro	Conseiller du directeur général
Doreen Preston	Coordinatrice des services linguistiques
Graciela Quesada	Responsable de la structuration organisationnelle
Erick Quirós	Spécialiste en projets et coordinateur des questions spéciales de la région Centre
Pedro Rocha	Spécialiste international en biotechnologie et biosécurité
Gabriel Rodríguez	Responsable de projets
Daniel Rodríguez	Responsable du Programme du commerce international et de l'intégration régionale
Patricia Ross	Coordinatrice de l'Unité des événements officiels
Federico Sancho	Responsable de la planification, du suivi et de l'évaluation
Breno Tiburcio	Adjoint au Chef de cabinet
Federico Villarreal	Directeur de la coopération technique
Jorge Werthein	Conseiller spécial du directeur général
Kelly Witkowski	Responsable du Programme des changements climatiques, des ressources naturelles et de la gestion des risques productifs

ANNEXE 3 : PERSONNEL DE LA RÉUNION

Secrétariat de la réunion

Secrétaire ex officio et Directeur général
de l'IICA Manuel Otero

Secrétariat technique Héctor Iturbe
Silvia Gutiérrez
Katia Núñez

Organisation logistique Patricia Ross

Conseiller juridique William Berenson

Diffusion et presse

Randall Cordero
José Carlos García
Sergio Navarro
Jéssica Rojas
Diana Salas
Isaac Zúñiga

Accueil des participants

Accueil en salle de conférence Marlen Montoya
Adriana Araya
Lidy Astorga
Mariela Zúñiga

Documents et rapport

Classement et distribution Laura Gutiérrez

Rédaction des procès-verbaux Pedro Avendaño
Ronald Aragón
Nathalia Coto
Ana Lucía Obregón
Viviana Palmieri
Ericka Soto

Édition		Máximo Araya
Coordination de l'interprétation et de la traduction		Doreen Preston
Interprétation simultanée		
	Espagnol	Luciana Pavez Ilse Salazar
	Anglais	Elizabeth Lewis Thais Pardo
	Français	César Maurel Desireé Segovia
	Portugais	Claudia Machado Sharona Wolkowicz
Traduction		
	Espagnol	Olga Vargas
	Anglais	Laura Moya
	Français	Elisabeth Roure
	Portugais	Henrique de Lima
Contrôle et suivi des traductions		Priscilla Segura
Audio et enregistrement numérique		David Álvarez
Services informatiques et de téléprésence		Emmanuel Picado Adriana Alpízar Olman Castro Gustavo Eduarte José Ricardo Fallas Luis Diego Wattson

Services de soutien

Coordination

Laura Mora
José Francisco Brenes
Ronald Meneses

Fournitures

German Arroyo
María Castillo
Rebeca Martínez

Montage et entretien

Minor Carvajal
Eduardo Castillo
Rafael Flores
Álvaro González

Propreté et nettoyage

Marcela Castro
Lidieth Quesada

Santé

Annia Madelin Wong
Yeimy Rodríguez

Sécurité

Kevin Zamora

Transports

Wilford General
Marlon Rodríguez
José Varela

Imprimé par l'imprimerie de l'IICA
Siège de l'Institut, San José, Costa Rica
L'édition comprend 10 exemplaires imprimés
et 3 exemplaires numériques.

